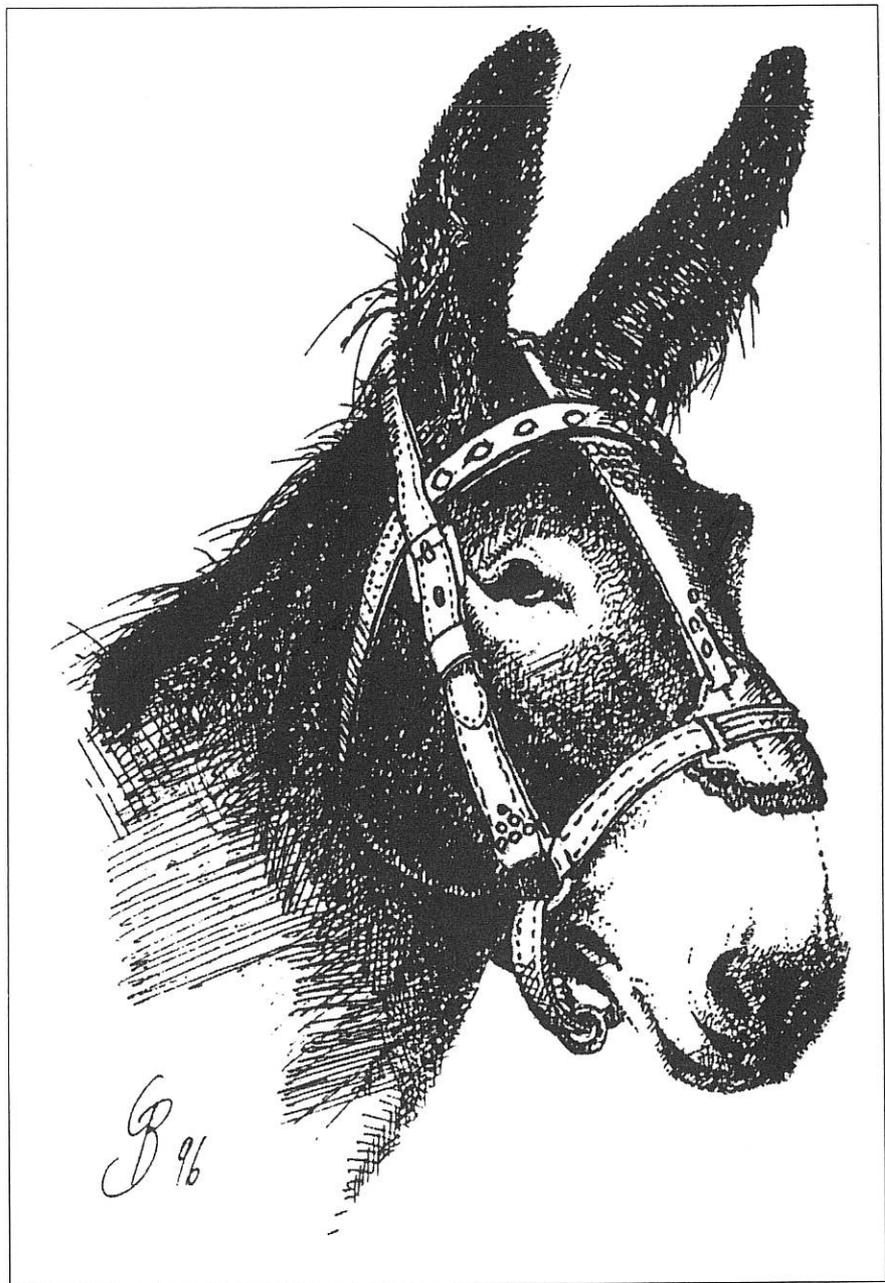


# l'ase 8



## Bulletin de l'association des éleveurs d'ânes pyrénéens

Avril 1997

édito

C'est avec quelques jours de retard que le numéro 8 de « l'Ase » est entre vos mains ; Patrick Ballet, notre dévoué secrétaire en est, comme pour les numéros précédents, la cheville ouvrière.

Afin de déléguer et de répartir au mieux les tâches : Claude Margueritat se propose de prendre le relais pour la collecte d'informations qu'il mettra sur disquette.

Comme pour le passé, chaque article reste sous la responsabilité de son auteur.

Ce « printanier numéro 8 » nous apporte aussi une bonne nouvelle : l'association a déposé, il y a quelques jours, une demande de reconnaissance de l'âne des Pyrénées auprès du ministère de l'Agriculture.

J.-L. GUYOT

■ <b>EDITO</b>	<b>1</b>
■ <b>LE TOUR DE FRANCE DE L' ASE</b>	<b>2</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Brèves - On note sur nos tablettes</li> <li>• Compte rendu de l'assemblée générale du 18 janvier 1997</li> <li>• L'âne des Pyrénées au Salon Agricole de Tarbes</li> <li>• Tableau des effectifs par séance</li> <li>• Equinox : des mules à la fête</li> <li>• On a vu des ânes des Pyrénées...</li> <li>• L'âne qui cache la forêt</li> <li>• Un encouragement financier du CPBR</li> </ul>	
■ <b>ILS ONT ECRIT, L'ASE AUSSI !</b>	<b>9</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Courrier des lecteurs</li> <li>• Du savon au lait d'ânesse</li> </ul>	
■ <b>L'ASE ET LA TECHNIQUE</b>	<b>10</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecologie: utilisez un âne débroussaillieur</li> <li>• Notes des sujets examinés lors de la 7<sup>e</sup> séance d'inscription à Tarbes, le 7 mars 97</li> <li>• Procès verbal du 1<sup>er</sup> concours de race à Tarbes, le 7 mars 97</li> <li>• Note à l'intention des éleveurs - bilan de la monte 96</li> <li>• Baudets admis à la monte par l'AEAP en 97</li> <li>• Répartition géographique des baudets agréés par l'AEAP, 8 mars 97</li> <li>• Les ânes et la vaccination contre la grippe équine</li> <li>• L'alimentation de l'âne</li> <li>• Bilan des examens coproscopiques réalisés à l'Asinerie St-Christophe</li> <li>• L'âne de bât dans les Pyrénées</li> <li>• La surveillance de l'ânonage</li> </ul>	
■ <b>L'ASE SE CULTIVE</b>	<b>19</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• A quoi ressemble le dossier de demande de reconnaissance officielle de l'âne des Pyrénées ?</li> <li>• Races asiniennes : la race de RAGUSA</li> <li>• L'homme, l'animal et l'environnement du Moyen-Age au XVIII<sup>e</sup> siècle</li> <li>• On dit race « asine » ou race « asinienne » ?</li> <li>• Livres</li> </ul>	
■ <b>LE PENSE-BETE DE L'ASE</b>	<b>24</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Conseil d'Administration travaille</li> <li>• Comment déclarer la naissance de vos ânon ?</li> <li>• Avis aux étalonniers</li> <li>• Petites annonces</li> <li>• Contacts</li> <li>• Le Carnet d'adresses</li> </ul>	

## Le tour de France de l'ase

### Brèves

• **L'Association de l'Ane de Provence** tenait le 12 février à St-Martin-de-Crau une assemblée générale extraordinaire. O. Courthiade et D. Placide assistaient à cette réunion.

En janvier, Camille RISTORI, présidente-fondatrice, avait reçu fort sympathiquement J.L.Guyot et P.Ballet en déplacement dans la région. L'occasion de parler vie associative et technique ...et de voir des ânes !

A quand une collaboration plus étroite entre ânes du Sud ?

• **FNA (Fédération Nationale Asine)** : le 27 février 97, une importante

réunion a eu lieu à l'Institut National Agronomique de Paris sur l'éventuelle élaboration d'une revue "anes et mulets". Cette journée de travail était organisée par le président Alain MENSEAU. Olivier COURTHIADE était mandaté pour représenter notre association.

Dans le cadre des échanges de bons procédés entre associations, l'AEAP est membre de :

✓ **la FNA**  
secrétariat :  
 Morche  
 45530 Vitry-aux-Loges

✓ **L'Association de l'Ane de Provence**,  
secrétariat :  
 Le Charmillon  
 73190 St-Jeoire-Prieure

✓ **FERME (Fédération Européenne de Revalorisation des races domestiques MENACÉES)**,  
secrétariat :  
 Ecole  
 42600 Grézieux-le Fromental

✓ **PROMMATA (PROmotion du Machinisme Moderne Agricole à Traction Animale)**,  
 La Gare  
 09240 Rimont

# On a noté sur nos tablettes

## • Jeudi 1<sup>er</sup> mai :

Inscription au Stud-book à Oloron-Ste-Marie (64) à 10 h et Concours de race.

## • Jeudi 8 mai :

Fête de l'Institut St-Christophe à Masseube (32).

Thème : « La Gascogne d'hier et d'aujourd'hui ».

Une présentation de la race asinienne des Pyrénées est programmée l'après-midi.

L'A.E.A.P. tiendra un stand ; les animaux de l'asinerie St-Christophe seront à l'honneur ce jour-là.

## • Samedi 14 et dimanche 15 juin :

Salon des animaux de compagnie à Tarbes.

L'Association sera présente.

## • Lundi 14 juillet :

Journée de l'âne à St-Sornin-Lavolps (à côté de Pompadour) - Corrèze.

L'Association aura un stand et des animaux.

## • Vendredi 18 juillet :

« Equestria » à Tarbes.

A partir de 14 h 00, présentation des races locales dont les ânes des Pyrénées aux Haras.

## • Début août :

Une inscription à St-Girons (09) est envisagée.

## • Dimanche 10 août :

Fête de l'âne et du cheval à Fargues de Langon (33).

Inscription au Stud-book.

## • Dimanche 21 septembre :

Fête de l'âne à Balestavy (66).

L'AEAP a été contactée pour participer à cette fête et organiser une inscription au Stud-book.

L'accord de principe pourrait être donné ; il faut vérifier la capacité d'accueil sur place (la place du village est-elle assez grande ?).

## • Du vendredi 10 au dimanche 12 octobre :

Foyer E.-Boué - Pechbonnieu (à 10 km de Toulouse) : journées consacrées aux animaux domestiques régionaux en voie de disparition.

Ce foyer d'accueil pour adultes handicapés mentaux souhaiterait à cette occasion accueillir une inscription au Stud-book de l'âne des Pyrénées et lancer par la suite des activités avec des ânes des Pyrénées. L'association, sensible à cette

utilisation particulière des ânes, a donné son accord de principe, à charge pour les responsables du centre de tester le bien-fondé d'une inscription au stud-book dans la périphérie de Toulouse... Y a-t-il des ânes autour du Capitole ?

## • Dimanche 19 octobre :

3<sup>e</sup> Fête de l'âne des Pyrénées à l'Institut St-Christophe - Masseube (32).

Inscription au Stud-book

Concours national de présentation, avec les meilleurs animaux des concours départementaux ou régionaux.

2<sup>e</sup> concours de l'âne de randonnée... et bien d'autres réjouissances...

## ET ENCORE ...

... mais nous n'y serons pas ...!

## • 30 avril au 4 mai :

concours international d'attelage à Conty (80), organisé par "les ateliers du Val de Selle".

## • 1 au 4 mai :

Forum de l'âne à Lugan (81) organisé par l'asinerie du Lugagnol.

## • 8 mai :

foire aux ânes à Noailhac (12) organisée par Rouergu'ânes.

## • 24, 25 mai :

6<sup>e</sup> fête de l'âne à St-Paul (87) organisée par l'association "Anes en Limousin".

## • 1<sup>er</sup> juin :

Fête de l'âne à Balaguier d'Olt (12), organisée par le Club des Amis des Anes du Pays d'Olt.

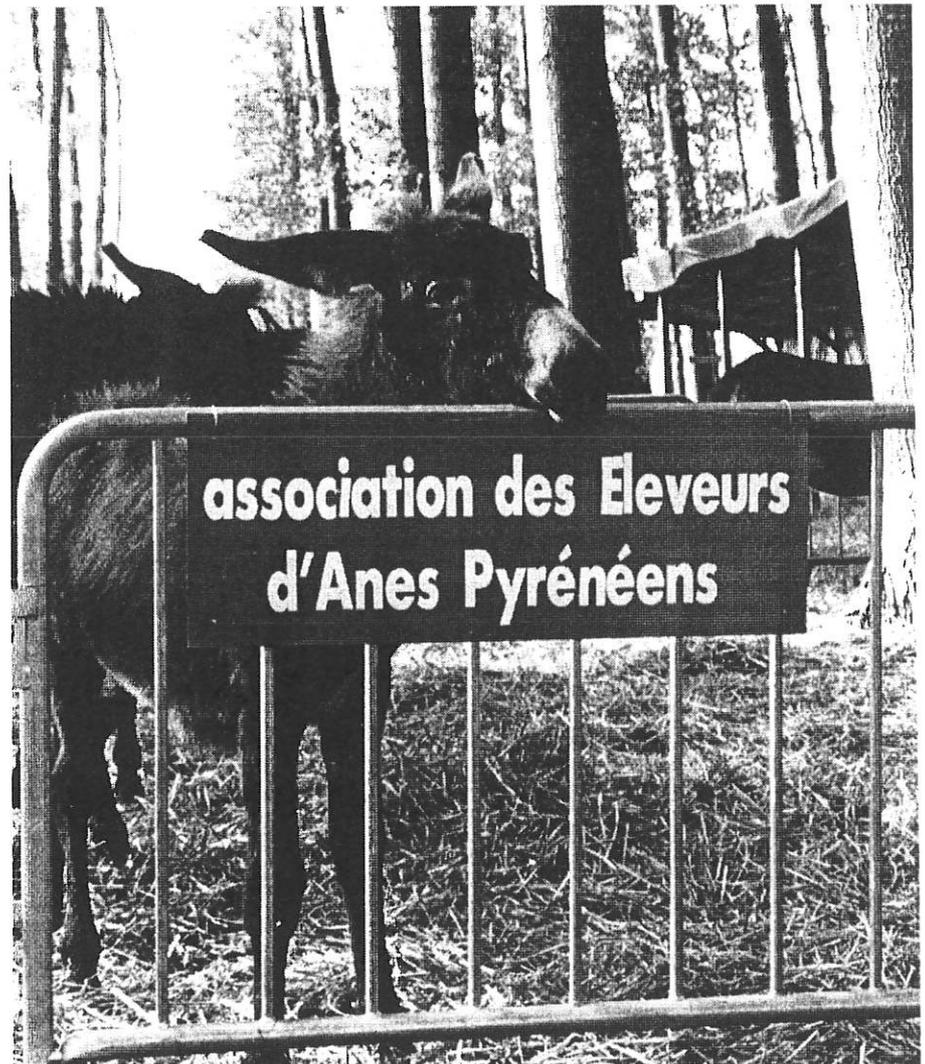
## • 21, 22 juin :

Foire aux ânes à Escragnolle (06), organisée par l'Association des Amis de Anes.

## • 5 juillet :

Grande foire de l'âne à La Roquebrussane (83), organisée par le foyer rural

à suivre ...!



# Compte-rendu de l'assemblée générale de l'Association des Eleveurs d'Anes Pyrénéens

■ A l'Institut Saint-Christophe - 32140 Masseube, le 18 janvier 1997

L'Assemblée Générale de l'Association des Eleveurs d'Anes Pyrénéens s'est tenue le 18 janvier 1997 à l'Institut Saint-Christophe 32140 Masseube (Gers) en présence d'éleveurs et sympathisants venus des régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon et de représentants de divers organismes parmi lesquels M. SOUMADIEU, représentant le président du Conseil Général du Gers, M. MIEGEVILLE, sous-directeur des Haras Nationaux de Tarbes et M. SOUMEILHAN, représentant le maire de Masseube. De nombreuses personnalités, retenues par d'autres obligations, avaient tenu à exprimer leur soutien à l'Association.

Après lecture du procès verbal de l'A.G. 1996, le président Jean-Louis GUYOT a présenté le rapport d'activités 1996:

- Les 5 séances d'inscription au stud-book de l'Association à Tarbes (Htes-Pyrénées), Oloron-Ste-Marie (Pyr.-Atl.), Saint-Girons (Ariège), Albi (Tarn) et Masseube (Gers) ont permis d'enrichir le Livre Généalogique de la race asine des Pyrénées qui compte (au 31 décembre 96) 110 animaux.

- Des participations à diverses manifestations dans les trois régions du berceau de la race ont donné l'occasion au public de rencontrer les ânes des Pyrénées et de mieux faire connaître l'Association.

- Un dossier de demande de subvention a été présenté au Conservatoire du Patrimoine Biologique Régional.

- Le bulletin, l'Ase, image du dynamisme de l'Association, outil d'information, de promotion et de communication, est paru dans les délais fixés (un numéro par saison) et diffusé auprès des adhérents et à l'échelon national auprès des organismes et associations concernés.

- L'étude sur le parasitisme avec l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse et le partenariat avec la firme COFNA sur l'aliment spécial âne "le picotâne" se poursuivent; une collaboration avec le professeur TYSSE-RANT (ENSA de Dijon) a été amorcée.

- Une photothèque d'archives se constitue.

Le président de la commission "élevage", Olivier COURTHIADE, a présenté le stud-book dans lequel chaque âne des Pyrénées est inscrit, identifié et décrit. Il a insisté sur l'obligation des éleveurs de se soumettre à une certaine rigueur administrative inhérente à tout effort de sélection.

Le trésorier, Claude MARGUERITAT, a dressé un bilan équilibré. La gestion reste prudente car, à ce jour, l'Association n'a bénéficié d'aucune subvention; cependant, le dossier remis au C.P.B.R. Midi-Pyrénées a été accepté (pour un montant inconnu à l'heure actuelle).

Le président a réaffirmé le caractère de l'A.E.A.P.: c'est une association d'éleveurs qui entend sauvegarder l'âne des Pyrénées à travers des valorisations économiques, seules garanties de la viabilité d'une race à long terme. Puis il a présenté les objectifs pour 1997:

- Le principal est la demande de reconnaissance officielle de la race asine des Pyrénées auprès du Ministère de l'Agriculture. M. MIEGEVILLE en a rappelé le principe: le dossier doit comporter une partie historique (les documents d'archives sont abondants pour l'âne des Pyrénées), un standard, un recensement et le mode de sélection, le stud-book; toutes ces pièces sont établies ou en cours. M. le sous-directeur des Haras Nationaux, instance à qui est adressé le dossier, a fait part de sa confiance en ce qui concerne le succès de la demande, au regard du sérieux du travail accompli par l'Association depuis deux ans. Interrogé sur l'identification par puces électroniques (processus actuellement suspendu), M. MIEGEVILLE a affirmé que le choix définitif d'un type de puces se ferait dans les mois prochains.

- Le bulletin, l'Ase, continuera à paraître sur le même rythme; les membres de l'Association ont été invités à contribuer plus largement à sa rédaction;

- L'inventaire et l'inscription au stud-book seront poursuivis avec un effort particulier en direction de certains départements à l'est de la chaîne des Pyrénées.

- L'information continuera d'être fournie aux médias, presse général et agricole.

- La participation aux manifestations sera intensifiée (Tarbes, Oloron, Masseube, Auch, St-Girons, Toulouse, Pau, Bordeaux, etc. et Paris ...!)

Dans les questions diverses, ont été évoqués la publication d'une plaquette, l'édition d'un livre et de cartes postales mettant en scène l'âne des Pyrénées, des stages à mettre en place (bât, attelage, conduite de l'élevage...).

Les participants ont échangé leurs points de vue sur la place et le rôle des sympathisants dans l'Association des Eleveurs.

Le montant des cotisations a été porté à 300 F pour les membres sociétaires, 150 F pour les membres associés.

Trois membres du Conseil d'Administration étaient démissionnaires; les deux candidats qui se présentaient ont été élus à l'unanimité.

Après le repas, Olivier Courthiade présentait sur le terrain la méthode de travail de la commission du stud-book en prenant appui sur quelques ânesses de l'Asinerie St-Christophe.

Le Conseil d'Administration se réunissait ensuite pour élire le bureau et préparer les actions des mois à venir.

**Composition du CA de l'Association des Eleveurs d'Anes Pyrénéens après l'A.G. du 18/01/97 :**

• **Président :**

Jean-Louis GUYOT (Htes-Pyr.);

• **Vices-présidents :**

Olivier COURTHIADE (Ariège) et David PLACIDE (Ariège);

• **Trésorier :**

Claude MARGUERITAT (Gironde);

• **Secrétaire :**

Patrick BALLEST (Gers);

• **Secrétaire du stud-book :**

Véronique BERRAUTE (Htes-Pyr.);

• **Membres :**

Fabienne CASTELBIELH (Pyr.-Atl.), Philippe ESTRADE (Lot-et-Gar.), Etienne GOIN (Tarn), Joseph POCINO (Htes-Pyr.), Gilles POTFER (Gers).

• **Commissaire aux comptes :**

Nadine DESPOMADERE (Pyr.-Atl.).

# L'âne des Pyrénées au Salon Agricole de Tarbes 6 au 10 mars 1997

■ 7<sup>e</sup> séance d'inscription ; 1<sup>er</sup> concours de la race ; exposition et présentations publiques

La volonté commune de l'Association des Eleveurs et des organisateurs du Salon était de rendre significative la présence de l'âne des Pyrénées. C'est ainsi que durant les quatre jours le public a pu admirer un baudet (Brio Grande / M.Teychenne), 7 ânesses dont une suitée et dix ânonns de 6 mois à 2 ans (élevages Castetbielh, Despomadères, Flanerie et Saint-Christophe). Sur le stand de l'A.E.A.P., six panneaux de sensibilisation hautement illustrés amorçaient les questions des visiteurs sur les objectifs de l'Association et la situation de l'âne des Pyrénées ; il a été beaucoup question de la demande de reconnaissance officielle qui va être déposée avant le printemps auprès du Ministère de l'Agriculture.

Chaque jour, une présentation de la race a été faite dans le manège avec ânesse suitée, ânes bâtés et attelés (N. Estèbe).

Le vendredi 7 mars s'est tenue la 7<sup>e</sup> séance d'inscription au stud-book en présence de M. MIEGEVILLE, directeur-adjoint des Haras de Tarbes. Jean-Louis GUYOT, président de l'Association, bien que présent, ne participait pas aux travaux.

11 propriétaires présentaient 14 animaux. Il est à noter que, pour la première fois, 2 éleveurs profitaient de la récente décision du Conseil d'administration permettant la présentation en appel des ânes refusés ou classés en B (ce droit peut être utilisé une seule fois).

**Présentés :** 2 baudets 13 ânesses.

**Reconnus :** 1 baudets,  
3 ânesses en A,  
7 ânesses en B.

**Appel :** 1 ânesse passe  
de B en A,  
1 ânesse est confirmée  
en B.

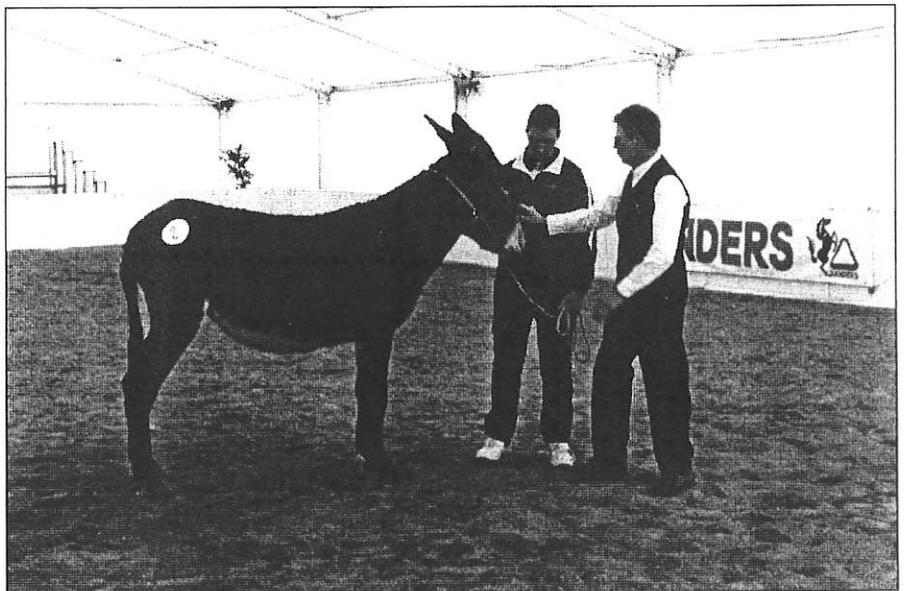
**Ajournée :** 1 ânesse

**Refusé :** 1 baudet.

Les animaux ont été mesurés par les membres de la commission du stud-book.

Le stud-book compte maintenant 120 ânes des Pyrénées reconnus par l'Association.

A la suite de l'inscription, et pour la première fois, un concours de la race a permis à 13 éleveurs de mettre en concurrence amicale 19 animaux. Malgré un emploi du temps très chargé, M<sup>me</sup> Annick AUDIOT, du Conservatoire du Patrimoine Biologique Régional, a pu se joindre au jury pour cet événement historique concernant la race.



## Voici les résultats :

**Baudets de 3 ans :** .....pas de candidats;

**Baudets de 4 ans et +**  
**petite taille :** .....CELUI D'ESTOS (P. Estrade) ;  
**grande taille :** .....BRIO GRANDE (M. Téchenne) ;

**Anesses de 3 ans, livre A :** .....GIMONE (Asinerie St-Christophe)

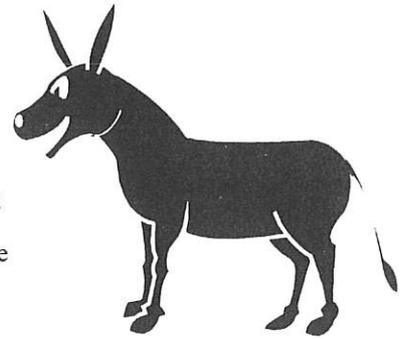
**Anesses de 4 ans et +, livre A :** .....FIERA (N. Despomadère) ;

**Anesses de 3 ans livre B :** .....GIGAVARNIE (Asinerie St-Christophe) ;

**Anesses de 4 ans et +, livre B :** .....CELIA (J.-L. Léglise);

**Anesses suitées, livre A :** .....ELISA DE LA PINCE (F. Castetbielh) ;

**Anesses suitées, livre B :** .....pas de candidates.



Conformément au règlement, les animaux distingués ne pourront pas participer aux prochains concours de l'année 1997.

**La prochaine séance d'inscription et le 2<sup>e</sup> concours de la rase asinienne des Pyrénées aura lieu en mai, à Oloron-Sainte-Marie**



## **Tableau des effectifs par séance**

Rassemblement	Date	Baudets	Anesses livre A	Anesses livre B	TOTAL
Masseube (Gers)	19/11/95	7	12	34	53
Tarbes (H.-P.)	07/03/96	4	3	8	15
Oloron (P.-A.)	01/05/96	3	2	5	10
St-Girons (Ariège)	04/07/96	4	6	7	17
Albi (Tarn)	15/09/96	1	1	2	4
Masseube (Gers)	20/10/96	2	2	7	11
Tarbes (H.-P.)	07/03/97	1	3	6	10
Après appel			+ 1	-1	
	<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>30</b>	<b>68</b>	<b>120</b>

# Equi'nox : des mûles à la fête

■ Extrait du Journal des Haras - 4<sup>e</sup> trimestre 96

Le temps était clair et la sécheresse avait pelé les pelouses du Haras de Blois. Ils arrivèrent l'un en train, les autres à bord d'un camion de Tarbes en transit vers Fontainebleau. Olivier Courthiade et ses mules avaient été requis pour les soirées "Equi Nox" : quelle aventure !

Les premières répétitions furent étonnantes, puis le travail quotidien des hybrides pyrénéennes stupéfiant, voire déconcertant : quel doigté !

Elles étaient menées en tandem montées ou attelées, en train de muletier ou en quadrige de débardeur, attelées en paire ou à quatre. Les agents du Haras agglutinés aux portes des écuries avaient trouvé un maître : quel talent !

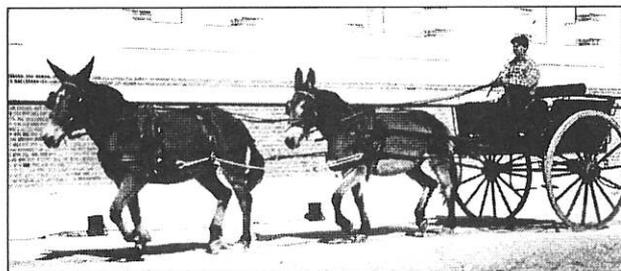
Notre maître leur céda bien volontiers les guides des attelages à quatre étalons Percherons et de Sang : quelle leçon !

En retour, le muletier prit les guides des attelages à quatre étalons Percherons et de Sang : quelle leçon !

Tout en professant, Olivier racontait nombre d'anecdotes savoureuses concernant "la maison HN", tantôt liées aux étalons mais surtout liées aux hommes : quelle culture !

Mais un matin, le rideau est tombé. Le ciel s'est assombri, les mules et le muletier s'en sont retournés dans l'Ariège, le cœur gros comme ça : quelle (belle) histoire !

*T. de Sainte-Marie.*



## On a vu des ânes des Pyrénées à :

*Cette rubrique est ouverte à tous ceux qui œuvrent à la promotion de la race ; si c'est votre cas et que vous ne figurez pas dans ce qui suit, c'est que vous êtes trop modeste pour nous l'avoir signalé ! Nous ne pouvons pas tout deviner...*

• **TARBES (65)** - du 6 au 9 mars 97 - voir par ailleurs le compte rendu de notre présence, remarquée grâce au stand de bonne tenue, à la présence d'une quinzaine d'ânes et aux prestations publiques quotidiennes. Merci à tous ceux qui ont consacré un peu ou beaucoup de leur précieux temps aux contacts avec le public. Ils ne doivent pas le regretter: l'ambiance était excellente ...et les paniers-repas bien garnis !

• **REQUISTA (12)** - du 29 au 31 mars 97 - à la demande des organisateurs, l'association a présenté un baudet (Tom) 3 ânesses et 3 ânon de moins d'un an (asinerie St-Christophe et Goin).  
Ont assuré la présence sur le stand : J.-L. Guyot et P. Ballet (2 jours) et N. Goin (le 3<sup>e</sup> jour).  
L'excellent accueil des responsables est à souligner; néanmoins, les contacts peu fructueux avec les visiteurs n'incitent pas à renouveler l'expérience l'an prochain.

• **A LA TELE** : sur France 3, le samedi 22 mars. Une équipe bretonne était venue tourner des images dans les Pyrénées avec les ânes de Flânerie. Hélas, le résultat n'est pas à la hauteur du temps passé et les ânes ne font que de rares et fugaces apparitions à l'écran... Par contre, un reportage sur notre muletier national a permis de vérifier que ce dernier avait le verbe et la tondeuse toujours aussi affûtés.  
Le reportage se termine sur une prestation d'Olivier au piano ; pourquoi les mules ne faisaient-elles pas les chœurs derrière ?

### • ILS ONT ETE A L'HONNEUR :

Aux XI<sup>e</sup> Trophées d'Or du tourisme organisés par le Comité Régional du Tourisme Midi-Pyrénées à Toulouse.

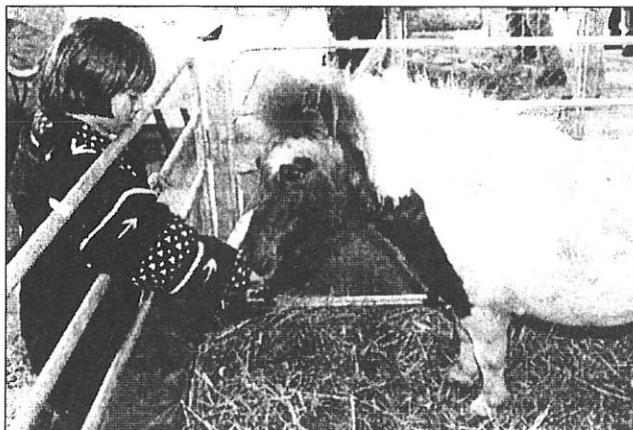
Dans la catégorie "Loisirs sportifs de plein air et tourisme de santé", notre président fondateur a décroché le trophée pour son "Flanerie en Val d'Adour". Une forme de reconnaissance qui réjouira les membres de l'association et plus particulièrement les professionnels de la randonnée avec ânes de bât (activité sportive excellente pour la santé ..., comme chacun sait !).

Bravo les ânes de Mazères et double ration pour tous !

Jean-Louis avait-il mis sa cravate à pois ou celle à rayures pour la remise du prix sur la scène du théâtre du Capitole ?

### • DANS LA RUBRIQUE "Y A ENCORE DU PAIN SUR LA PLANCHE ":

Cette photo et sa légende, parue dans le « Midi Libre » du 30 mars 97, pour le Salon de Réquista.



L'âne a toujours beaucoup de succès auprès des enfants.

## L'âne qui cache la forêt

*Le maire de Génolhac et l'ONF sont en conflit judiciaire, pour une sombre histoire asinienne.  
Pagnolesque et sérieux à la fois.*

Il y a la version ubuesque. Elle mériterait d'être immortalisée par une plume aiguisée de conteur du terroir, genre Jean-Pierre Chabrol. Une adaptation théâtrale ne serait pas mal non plus, plutôt dans la veine grosse farce moyenâgeuse.

On ne résiste pas au plaisir de vous la narrer, bien qu'elle ait déjà fait le délice de plusieurs gazettes. Cela se passait durant l'été 95, dans de paisibles hauteurs lozériennes, au cœur de la forêt domaniale.

### Arrêt fatal

Le brave Gaspard, pacifique représentant de la gent asinienne, faisait la pause. Tranquillement attablé sous les frondaisons, il livrait un sort gourmand à quelques herbes tendres qui lui chatouillaient un peu trop le museau.

Un bel âne, assurément, Gaspard, issu de la race Provence. Son pelage gris, brossé avec soin, est rehaussé d'une petite coquetterie personnelle : un élégant "filet noir" descendant doucement de la crinière jusqu'au bas de l'échine. Avec ses sabots gris foncé lustrés comme souliers du dimanche, franchement, il avait fière allure en ces vacances 95.

C'est qu'il ne lui déplait pas de séduire le touriste. C'est même son dada, au brave Gaspard. Chaque été, ses propriétaires (l'association Union pour l'animation de la Grange, au Mas de la barque) le louent amicalement à Christian Brochier.

Un amoureux du pays et de la nature préservée, Christian. Il a créé une petite entreprise de randonnées-

découvertes, à Vialas, sous le nom évocateur de "Gentiane". Un peu sur le modèle Stevenson, il organise des circuits avec ânes bâtés pour vacanciers écolos.

Cet après-midi, le soleil tapait chaud et Gaspard s'était donc octroyé quelques minutes d'un repos bien mérité, sagement attaché à un arbre. La longe, de trois mètres de long, lui permettait de brouter à son aise.

### Verbalisés !

On imagine sa surprise lorsqu'il a vu débouler un garde forestier qui ne venait pas, de toute évidence, lui présenter ses civilités ou discuter le bout-de-gras. Non, calepin en main, le fonctionnaire dévisageait ce pauvre Gaspard comme un vulgaire délinquant. De fait, pour le garde de l'Office National des Forêts, il l'était bel et bien délinquant. A son corps défendant, peut-être, mais Gaspard se trouvait en faute. L'homme notait tout : de la couleur de robe à l'heure du délit présumé, sans oublier le numéro cadastral de la parcelle forestière.

Gaspard en aurait pleuré de honte s'il n'avait appris, peu après, qu'une congénère avait subi le même sort. Avec, à la clé, un procès-verbal plutôt salé.

La pauvrette s'est retrouvée poursuivie de plusieurs chefs, dont la gravité n'échappera pas au citoyen respectueux de l'ordre républicain : "Abroutissement et piétinement ponctuels de part et d'autre du sentier, ainsi que piétinement du revêtement constitué d'arène granitique compacte".

### Au nom du code

L'ânesse, peu versée dans les subtilités du code forestier, se voyait déjà, paraît-il, devant une cour d'assises. Les poursuites ne sont pas allées jusque-là. Elles ont quand même débouché sur un procès tout ce qu'il y a d'officiel, le 16 février 1996 au tribunal de Florac. Suite à l'action déclenchée par l'Office National des Forêts, le président de l'Union pour l'animation de la Grange, propriétaires des ânes, s'est retrouvé condamné.

Jean-Pierre Olivier, 55 ans, a écopé de 5 000 F d'amende, dont 3 000 F avec sursis, et 2 000 F de dommages et intérêts à verser au Service régional de la Forêt et du Bois qui s'était constitué partie civile.

La justice avait considéré que le code forestier, en l'espèce, avait été enfreint. Non pas tant par les animaux verbalisés que par leur propriétaire. Ce dernier, avait considéré le tribunal de Florac, aurait dû solliciter une autorisation en bonne et dûe forme auprès de l'ONF avant de lâcher ses ânes sur les sentiers de l'Etat. Du coup, en toile de fond de ce fabliau pagnolesque, un débat juridico-politique s'est ouvert. Plus sérieux qu'il n'y paraît.

### "Discriminatoire"

L'affaire venait, hier, devant la 3<sup>e</sup> chambre correctionnelle de la Cour d'appel de Nîmes. Jean-Pierre Olivier et son avocat, M<sup>e</sup> Dombre du barreau de Montpellier, ont contre-attaqué à la fois sur le fond et la forme.

Le maire de Génolhac déclare que l'ONF lui avait demandé 2 000 F pour autoriser les ânes à fouler la forêt domaniale. Un traitement qu'il juge "discriminatoire", préférant ne pas trop s'étendre sur des jalousies locales qui expliqueraient, laisse-t-il comprendre, beaucoup de choses. "Je ne vois pas pourquoi nous paierions, alors que l'on ne demande rien aux autres utilisateurs, qu'ils soient randonneurs pédestres ou adeptes du VTT".

Par ailleurs, Jean-Pierre Olivier trouve un peu fort de café qu'on lui réclame de l'argent, alors qu'il essaie de favoriser l'activité économique dans son secteur. "Avec notre association, l'UAG, nous avons créé quatre emplois. On ne roule pas sur l'or. Vous comprendrez que l'on veille à la moindre dépense".

On le soupçonnerait, par ailleurs, de ne pas respecter la nature ? L'élu de Génolhac rappelle, à la barre, qu'il vient de co-signer, en compagnie du

préfet, du président du Conseil général et du directeur du Parc National des Cévennes une charte "paysage et environnement".

Jean-Pierre Olivier, en un mot, considère qu'on lui fait un mauvais procès. Il l'a répété aux juges, sans détour.

Dans les couloirs du Palais de Justice, en aparté, il déclarait même : "On ne va quand même pas revenir à une société médiévale, où il fallait payer des taxes pour franchir des gués ou des ponts !" En clair, l'élu local ne comprend pas qu'on cherche ainsi des poux sur la tête à ceux qui tentent d'animer leur région.

Ce débat de fond, l'avocat a bien pris soin de ne pas y entrer. S'il a plaidé la relaxe de son client, c'est uniquement sur des questions de forme (nullité de la citation notamment).

### "Pas d'acharnement"

De son côté, l'ONF n'en démord pas. Elle estime dans son bon droit.

"Nous sommes gestionnaires des biens privés de l'Etat" a souligné hier son responsable lozérien. "Nous ne faisons pas d'acharnement dans cette affaire. Nous constatons simplement un refus de dialogue. M. Olivier ne nous a jamais signifié, officiellement, qu'il n'était pas d'accord avec la convention que nous lui proposons".

Consciente d'avoir poussé le bouchon un peu loin, l'ONF ? Le directeur départemental ne le croit pas. Il fustigerait plutôt les médias, qui auraient eu tendance, regrette-t-il, à tourner un peu facilement son administration et ses fonctionnaires en ridicule.

Pour le reste, l'ONF reste campée sur son code. En soulignant qu'elle réclame des conventions "uniquement en cas d'activités commerciales". Comme c'était le cas avec les braves ânes de l'UAG.

L'affaire a été mise en délibéré au 4 mars.

## Un encouragement financier

Le Conservatoire du Patrimoine Biologique Régional Midi-Pyrénées accorde à l'A.E.A.P. une subvention de fonctionnement de 35.000 F versée en deux fois : la moitié dans les prochains jours, la deuxième moitié en fin d'année sur présentation d'un rapport de bilan technique et financier. Une partie de cette somme servira à encourager les propriétaires d'ânesses présentées dans les concours de race : 300 F par éleveur.

## Ils ont écrit, l'ase aussi !

*Monsieur Pierre BOYER, membre de l'association, a écrit au Conseil d'administration suite à l'Info rapides n°2. Il réagit au principe de la tenue préconisée lors des présentations publiques :*

Orthez, le 27/97

Bien chers administrateurs,

Suite aux décisions du Conseil d'Administration du 01/02/97, FAUT PAS REVER !!

Au sujet des tenues de présentation, il serait peut-être bon pour promouvoir la race asine des Pyrénées que les éleveurs outre la chemise blanche, gilet et béret, portent un masque d'âne.

Et, pour jouer sur un pied d'égalité dans ces manifestations, un bonnet d'âne devrait être adopté par les membres du jury. Mais ces directives pourraient paraître outrancières pour certains esprits timorés, aussi le Conseil d'Administration appréciera ...

L'âne des Pyrénées, d'esprit éminemment indépendant, d'un standard aux types variés, représente bien à lui tout seul le particularisme pyrénéen avec toute la richesse qui découle des différentes personnalités de chacun. Il serait vraiment dommage de s'enfermer dans un uniforme folkloriste, et transformer en bal masqué une réunion qui pourrait rester conviviale, terre à terre et en prise directe avec la réalité: souvenez-vous de Marie Antoinette qui apprêtait ses moutons de rubans roses au Petit Trianon.

Mais trèfle de plaisanterie, comme dirait un âne dans un carré de luzerne, car je vois mon maître passer son gilet et sa chemise blanche pour m'apporter le picotin ...!

Marguerite, ânesse des Pyrénées



### Réponse de P. Ballet

Chère Marguerite,

Votre idée de bonnet d'âne est excellente; vous voudrez bien prier votre maître de s'en affubler lorsqu'il viendra rendre une petite visite aux membres de la commission; s'il est trop timoré pour le porter, je ne lui en voudrai pas. Par contre, je l'invite, toutes affaires cessantes, à venir se rendre compte de visu de l'effet des tenues lors des présentations publiques. Nous pourrions alors parler en toute connaissance de cause ... "en restant convivial, terre à terre et en prise directe avec la réalité" !

Mes hommages à Marie-Antoinette.

Charlotte et Olivier CAMPARDOU nous informent qu'ils commercialisent du savon végétal au lait d'ânesse pour lequel ils cherchent des points de vente.

Contact : C. et O. CAMPARDOU - 09420 Castelnau-Durban - tél. et fax: 05 61 96 38 93

## L'ase et la technique

### Ecologie : utilisez un âne débroussailleur

■ Extrait du journal « La Dépêche », janvier 97

Moins cher qu'une débroussailleuse, infiniment moins bruyant, et d'une résistance incomparable : l'âne commun a commencé à remplacer la machine dans les collines de l'arrière-pays niçois envahies par le maquis, grâce à l'initiative d'une association d'aide aux enfants handicapés.

L'association, le Carrefour Pédagogique Niçois Agricole (CNPA), gère une ferme au Pont du Génie, dans les collines surplombant la métropole azurée. Cette zone n'est plus exploitée par l'agriculture depuis des dizaines d'années et de nombreuses propriétés restent en friche, envahies par des broussailles présentant de nombreux dangers d'incendie.

Plus spécialement orienté vers l'accueil des enfants trisomiques et autistes, le CNPA possédait un troupeau d'une quarantaine d'ânes. Le contact avec les animaux donne parfois des résultats positifs chez les enfants handicapés, notamment les autistes.

Leurs responsables, Jean-Paul Botticelli et Jean-Luc Thomas, ont eu d'abord l'idée de proposer quelques ânes débroussailleurs à des amis qui possèdent des terrains à l'abandon. Une dizaine de ces animaux ont ainsi nettoyé 20.000 m<sup>2</sup> en quelques jours, sans bruit de moteur, sans odeur de gaz d'échappement, et surtout sans fracture.

L'idée a pris corps et le CNPA, propose désormais aux propriétaires de la région les services gratuits de ces ânes, tout en acceptant des dons. Jusqu'à présent, une cinquantaine de demandes ont été reçues. Les propriétaires semblent apprécier cette méthode naturelle de débroussaillage. Jean-Luc Thomas ne s'en étonne pas et souligne pour sa part que l'âne "a une morphologie adaptée" à la région niçoise très accidentée. Enfin, avantage non négligeable: contrairement à la débroussailleuse à essence ou à la tronçonneuse, l'âne est un animal affectueux, nettement plus agréable à caresser que les deux engins en question.

## Notes des sujets examinés lors de la 7<sup>e</sup> séance d'inscription,

■ Le 7 mars 1997, à Tarbes

### • Jury :

M. MIEGEVILLE, sous-directeur des Haras de Tarbes, MM. COURTHIADE, ESTRADÉ, PLACIDE, POCINO.

### • Baudets :

**GRIBOUILLE** : commun, la hanche en toit, outrancièrement panard sur son appui antérieur et fendu derrière; son ventre n'est pas assez lavé. Malgré sa profondeur et ses assez bonnes jointures, il n'a pas la conformation ni le type d'un baudet pyrénéen. Refusé.

**ENANO** : régulier, dense, épais, distingué, ce petit baudet pêche par une avant-main un peu chargée et un dessus un peu mou. Admis.

### Anesses:

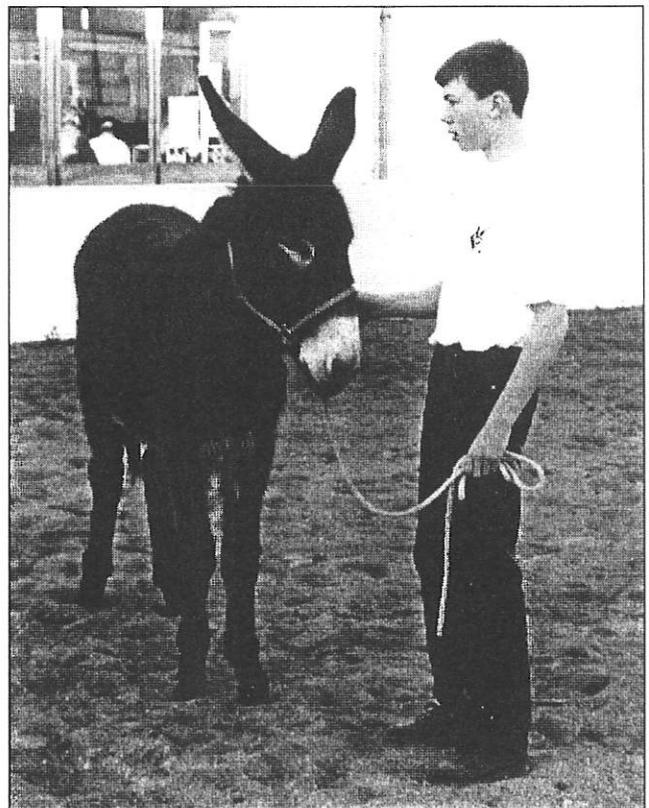
**GASCOGNE** : très plate et serrée, trop légère dans le squelette, le jarret coudé et l'appui antérieur très panard, elle a pour elle un type excellent. Livre A

**EGLANTINE D'IBOS** : l'encolure trop brève et fautive, peu armée et légèrement panarde, elle a à son avantage un dessus tendu fait en montant. Livre B.

**GIGAVARNIE** : outrancièrement plate, anguleuse, la hanche courte et la cuisse pauvre. Livre B.

**BELLE DE VIC** : vieille ânesse cassée dessus, la lèvre molle. Elle a pour elle un peu d'ossature. Son ventre non lavé incite à voir un produit issu d'un baudet pyrénéen admis avant de prendre une décision. Ajournée.

**BRUNE (ex-PRUNE)** : triste état, le poil piqué, la cuisse grenouillarde, le rein décroché, elle est trop longue sur des pistes serrées. Livre B.



CARLINE : commune, serrée sur ses pistes, le jarret très coudé et le rein pauvre, elle a pour elle un assez bon carré de derrière. Livre B.

CHIQUITA : sa forte caboche, son ossature accusée, sa toison un peu trop abondante trahissent un mâtinage indésirable, mais par ailleurs, elle est sérieuse de partout. Livre B.

GIMONE : malgré une hanche très courte et un aplomb antérieur panard, elle est régulière et très élégante. Livre A.

DOUSTE : les jarrets loin, l'encolure un peu chargée, les dessous légers, elle a pour elle de belles hanches longues. Livre A.

CELIA : de genre catalan avec son chanfrein concave et son modèle haut de terre, elle est régulière dessus, avec un rein trop long; son encolure est fautive et son manque de talons nécessite une ferrure correctrice. Livre B.

FIFI : sans talons, ni rayons, plate, fautive devant, articulée haut, nantie, qui plus est, d'une caboche trop forte, elle a les jarrets inquiets. C'est une recrue de deuxième ordre. Livre B.

CIDO : appel - maintenue en livre B avec la même note.

ELISA DE LA PINCE : appel - mutée en Livre A.

## LEXIQUE (suite)

*fendu derrière* : point d'attache des cuisses trop remonté.

*un dessus mou* : la ligne du dessus s'affaisse.

*un bon carré de derrière* : large et musclé dans le bas des cuisses

*des pistes serrées* : la trace des membres au sol est en dedans de l'aplomb de la naissance du membre.

*sérieux* : possède beaucoup de beautés zootechniques.

*fleuri* : en bel état.

# Procès verbal du 1<sup>er</sup> concours d'élevage consacré à la race asinienne des Pyrénées

■ Tarbes, le 7 mars 1997

La composition du jury est la même que pour la commission d'inscription à titre initial.

### Section baudets

(toutes tailles confondues) :

1. CELUI D'ESTOS à M. ESTRADÉ - Note : 16
2. BRIO GRANDE à M. TEYCHENNE - Note : 15
3. ENANO à M<sup>lle</sup> POPINET - Note : 14

**Anesses et pouliches de 3 ans - section B**

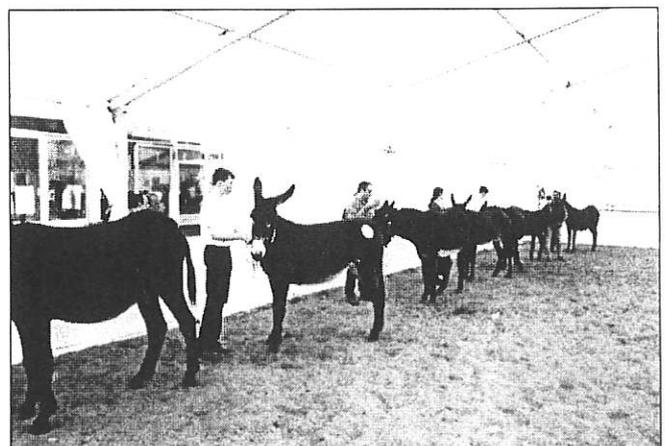
(toutes tailles confondues) :

1. CELIA à M. L'EGLISE - Note : 13
2. GIGAVARNIE à L'ASINERIE SAINT-CHRISTOPHE - Note : 13 (1<sup>ère</sup> 3 ans)
3. CHIQUITA à M. L'EGLISE - Note : 13
4. FIFI à M. MURAT - Note : 12
5. CARLINE à L'ASINERIE PYRENEENNE - Note : 12
6. CIDO à L'ASINERIE PYRENEENNE - Note : 11
7. BRUNE à L'EARL "La Brugne" - Note : 11

**Anesses et pouliches de 3 ans - section A**

(toutes tailles confondues) :

1. ELISA DE LA PINCE à M<sup>me</sup> CASTELBIELH - Note : 16
2. DOUSTE à M. L'EGLISE - Note : 15
3. GIMONE à L'ASINERIE SAINT-CHRISTOPHE - Note : 14 (1<sup>ère</sup> 3 ans)
4. BELLE MARGUERITE à M. BONNET - Note : 14
5. MADUIXA à L'ASINERIE SAINT-CHRISTOPHE - Note : 14
6. GASCOGNE à M. BONNET - Note : 14
7. FLEURANCE à L'ASINERIE SAINT CHRISTOPHE - Note : 14
8. CATALANE à L'ASINERIE SAINT-CHRISTOPHE - Note : 13



### ✓ Commentaires :

La saison (sortie d'hiver) est-elle peu propice à une confrontation d'élevage ?

Toujours est-il que trop de sujets sont bas d'état, le poil piqué, l'oreille tombante et le moral bas ...ils ne sont pas séduisants ! Or, nous avons un marché à conquérir ...Il convient donc de présenter des animaux "en robe de mariée".

Félicitations aux éleveurs, "maïnades et goujats", qui ont revêtu la tenue traditionnelle, pour eux et pour leurs ânes. Cela aussi fait partie de la séduction !

N'oubliez pas que les ânes craignent le froid, l'humidité et les parasites ..

O. Courthiade

Comme annoncé, une prime de 300 F sera attribuée à chaque éleveur ayant présenté des animaux. Nous attendons le versement effectif des subsides accordés par le Conservatoire du Patrimoine Biologique Régional Midi-Pyrénées...

## Note à l'attention des éleveurs

La saison de monte 97 est entamée. La campagne 96 a été proprement catastrophique puisque les baudets ont été utilisés à seulement 43 % !

### Sauver une race, c'est d'abord la faire reproduire !!!

Je vous engage donc à faire l'effort de faire saillir vos ânesses, en particulier les A, au cours de cette saison.

Et ne dites pas: "je n'ai pas de camion"; nous le savons! Mais l'éta lonnier, ou votre voisin marchand de bestiaux, ou le club équestre d'à côté a ce qu'il faut, en payant bien entendu...Etre éleveur d'ânes ne veut pas dire obligatoirement que l'on est pingre...

Au niveau du choix du baudet, nous n'avons aucun résultat significatif puisque la production des uns et des autres est quasiment inconnue. On peut toutefois émettre 2 conseils :

1) Utiliser un baudet de petite taille pour une ânesse de petite taille et idem pour les grandes tailles.

2) Le baudet BEAU-POMPON d'une conformation exceptionnellement réussie doit être employé d'urgence et à une grande échelle, pour apprécier sa production le plus rapidement possible! Sa taille, 1,35 m, lui interdit toutefois les ânesses de très petite taille.

C'est si beau, un ânon !

Olivier Courthiade

### VOICI LES STATISTIQUES DE LA MONTE 96

	département	ânesses saillies
<b>Haras de PAU :</b>		
FIRMIN	(40)	1
FEBUS	(64)	1
FAROU	(64)	3
<b>Haras de TARBES :</b>		
ESTAGELL	(09)	0
BRIO GRANDE	(09)	1
DENOUSTE	(09)	1
CE MUGUET	(09)	1
BALEJOU	(09)	1
BETCHAT	(09)	1
DENOUSTE	(09)	1
CONTRAZI	(09)	2
BEAU-POMPON	(31)	0
BEE-BOOP	(31)	2
FIER MERLIN	(32)	9
QUEL FRUDA	(65)	0
EGRANITO	(65)	5
THEOBALD DE CASTELNAU	(65)	8
<b>Haras de RODEZ :</b>		
TOM	(81)	1
<b>Haras de VILLENEUVE/LOT :</b>		
FERNAND	(33)	2
CELUI D'ESTOS	(47)	2
<b>Haras d'UZES :</b>		
ESTOR	(11)	1



crédit photo : F. Lescato

5 circonscriptions - 21 baudets reconnus aptes à se reproduire par l'A.E.A.P. - 43 ânesses saillies.

Ce nombre d'ânesses saillies correspond à 48,31 % de femelles saillies par rapport à la population femelle totale (89 ânesses des Pyrénées au 31 décembre 96).

Plusieurs informations peuvent être déduites de ces chiffres :

1) Que sont devenues les 46 ânesses non saillies par les baudets reconnus par l'association ?

Deux possibilités sont envisageables :

a) Soit, elles n'ont pas été mises à la reproduction. A ce moment-là, on est en droit de se demander ce que font leurs propriétaires dans une association d'éleveurs ...?

b) Soit, ce qui est bien pire, ces ânesses ont été livrées à n'importe quel bourriquet de passage, "couillard" de la maison ou entier du voisin, sous le prétexte fallacieux qu' "on n'a pas trouvé de transport" (en particulier, en ne demandant pas aux étalonniers ce service qu'un grand nombre d'entre eux est capable de rendre). Le fait que le Livre généalogique soit ouvert renforcerait-il cette attitude, dans un souci d'économie ?

## 2) *Cet état de fait traduit*

a) une communication quasi inexistante entre éleveurs, entre éleveurs et étalonniers...

b) une attitude volontaire ou non, très peu propice à la multiplication et à la propagation d'une race en voie de disparition.

N'oublions pas qu'avant de moissonner, il convient de labourer et de semer. C'est pénible, coûteux mais indispensable. Notre crédibilité, en particulier auprès du Service des Haras, en dépend.

Ces réflexions ne concernent bien évidemment pas les amateurs, sans doute nombreux et tout à fait légitimes, qui ne souhaitent pas élever.

*Olivier Courthiade, responsable du Stud-book*

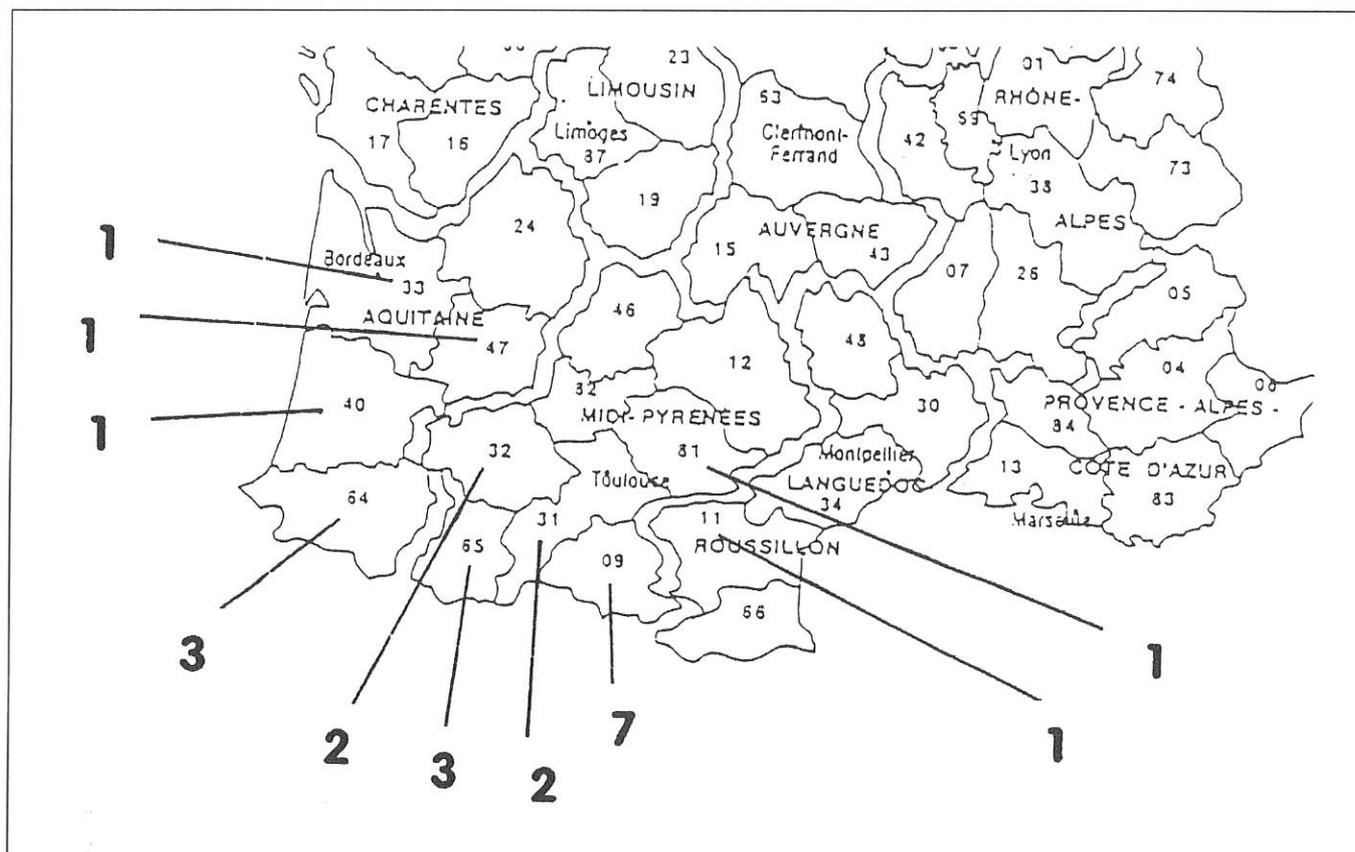
# Baudets agréés à la monte 97 par l'AEAP

	Hauteur Garrot	Propriétaire	Adresse	Téléphone
<b>GRANDE TAILLE</b>				
CONTRAZY	138	David PLACIDE	09160 BETCHAT	05.61.96.44.32
MUGUET	141	Hélène HUEZ	09250 UNAC	05.61.64.44.22
THEOBALT DE C	142	Jean-Louis GUYOT	65700 CASTELNAU-R.-B.	05.62.31.90.56
FIER MERLIN	143	Institut St-Christophe	32140 MASSEUBE	05.62.66.98.20
BRIO GRANDE	148	Michel TEYCHENNE	09130 PAILHES	05.61.60.05.19
<b>PETITE TAILLE</b>				
ENANO	119	Edith POPINET	32170 DUFFORT	
ESTAGELL	120	David PLACIDE	09160 BETCHAT	05.61.96.44.32
FERNAND	120	Claude MARGUERITAT	33430 BIRAC	05.56.25.04.07
FEBUS	123	Thierry RABIER	64400 ESTOS	05.59.39.22.50
FAROU	123,5	Norbert ESTEBE	64280 BUZIET	05.59.21.04.85
BALEJOU	125	David PLACIDE	09160 BETCHAT	05.61.96.44.32
ESTOR	126	Roger LACOMBE	11200 FABREZAN	04.68.43.50.46
BETCHAT	128	David PLACIDE	09160 BETCHAT	05.61.96.44.32
EGRANITO	129	Chez Milou GIRAUD	65130 PERE	05.62.39.12.06
BEE BOP	129	Bernard BERTRAND	31160 SENGOUAGNET	05.61.88.81.08
ESTOS	130	Philippe ESTRADE	47260 CASTELMORON	05.53.88.84.85
FANCHO	131	Michel GARATEIX	64220 AIN HICE M	05.59.37.28.59
QUEL FRUDA	132	Laurent PEBAY	65200 HIIS	05.62.91.51.16
FIRMIN	133	Dominique BONNET	40500 SAINT-SEVER	05.58.76.17.93
TOM	133	EARL La Brugue	81800 RABASTENS	05.63.40.56.40
DENOUSTE	135	Ecole des Mulets	09240 LABASTIDE DE S	05.61.64.50.66
BEAU POMPON	135	Jean-Pierre SABLE	31360 SAINT-MARTORY	05.61.90.27.74

Le tarif de la monte reste inchangé pour 97 : 300 F exigible au premier saut (10 % sont reversés à l'A.E.A.P.).

L'étalonnier vérifie avant saillie l'identité de l'ânesse qui lui est confié (apporter le certificat d'inscription qui comporte le numéro de stud-book). Il délivre un certificat de saillie numéroté (au verso duquel se trouve la déclaration de naissance du produit).

# Répartition géographique des baudets agréés par l'AEAP au 8 mars 1997



## Les ânes et la vaccination contre la grippe équine

Cette maladie d'apparence bénigne est due à des virus propres aux équidés, appartenant à la classe des myxovirus influenza et répandus dans le monde entier.

La grippe équine se manifeste habituellement sur des animaux qui n'ont pas été vaccinés. Les symptômes se traduisent par une élévation de température (40° et plus), et par un grand abattement. Au bout de quelques jours apparaissent une toux et un écoulement nasal d'abord clair puis purulent.

Il n'existe pas de traitement spécifique contre la grippe équine. Seuls des traitements symptomatiques contre la fièvre et les surinfections bactériennes peuvent être mis en oeuvre. En général les signes de la maladie régressent en dix ou quinze jours et la guérison intervient sans séquelle. Toutefois des cas mortels ont été observés particulièrement sur de jeunes animaux ou des animaux remis au travail trop rapidement.

La grande contagiosité et la mortalité que ces virus induisent peuvent ruiner un élevage.

La grippe équine est donc redoutée et la loi, par le biais de la circulaire ministérielle du 23 décembre 1975, indique que la vaccination est obligatoire pour tous les équins dont nos ânes, devant participer à un rassemblement (concours, exposition, foire, etc.).

Cette grippe équine, bien que combattue sévit sous forme de panzootie (épidémie généralisée ou à grande échelle) qui envahit les pays tous les deux ou trois ans. Deux grandes panzooties sont mémorables par les dégâts engendrés : celle de 1955 en Tchécoslovaquie et celle de 1965 en France. Plus récemment des épizooties (épidémies localisées) ou des cas isolés ont été enregistrés au Concours Général en 1969, au Haras de la Roche sur Yon en 1977 mais aussi les épizooties de 1979 puis de mai 1983 qui ne sera jugulée qu'en janvier 1984.

La maladie apparaît surtout en hiver et au printemps lors des rassemblements et au moment où l'immunité des jeunes diminue.

La prophylaxie est basée sur un protocole de vaccination classique : deux injections à un mois d'intervalle en primo-vaccination dès l'âge de trois mois s'il y a urgence sinon vers six mois après le sevrage, puis un rappel chaque année, le délai maximum depuis le dernier rappel ne devant pas excéder 12 mois. Quant au délai minimum exigible entre la dernière vaccination et la participation à un dernier rassemblement il est de dix jours.

Actuellement, en France, tous les chevaux sont loin d'être vaccinés. La loi de Charles NICOLLE, grand bactériologiste du début du siècle, stipule que pour qu'une épizootie ne puisse naître et se développer, 75 % de l'effectif animal incriminé doit être vacciné, ce qui est encore loin d'être le cas.

Le seul moyen de lutte vraiment efficace reste la prévention par vaccination.

Nous ne pouvons donc qu'encourager les propriétaires d'ânes à vacciner leurs bêtes contre cette grippe équine. Et l'AEAP se doit de se montrer vigilante et exigeante quant au respect de cette vaccination dans les rassemblements qu'elle organise.

*Claude MARGUERITAT,  
d'après les Docteurs vétérinaires C. FENNETEAU et P. FANUEL*

## L'alimentation de l'âne

■ **Extrait de la 23<sup>e</sup> journée d'étude du CEREOPA, le 26 février 1997**

*Par J.-L. TISSERAND  
Unité Associée de Recherches Zootechniques  
INRA - ENESAD BP 1607 - 21036 DIJON Cedex*

### • Résumé

Par rapport aux ruminants et même aux équins, les ânes ingèrent plus et trient plus. Il faut leur donner à volonté des fourrages sous forme longue.

Les aliments agglomérés doivent être utilisés avec modération. Les fourrages riches en paille et les pailles sont préférables à un foin de mauvaise qualité.

Les excès de concentré, amidon, azote, lipides sont à éviter.

Les besoins énergétiques des ânes sont égal à 75 % de ceux des équins. L'âne est très apte à recycler l'urée sanguine pour couvrir les besoins azotés des microbes du gros intestin.

*Mots clés :* Anes - Alimentation - Besoins nutritionnels.

Peu d'études ont été conduites pour connaître les particularités de la digestion chez les ânes. Il s'en suit que les recommandations alimentaires chez cette espèce sont généralement déduites de ce qui est connu chez les chevaux.

Les recherches effectuées depuis quelques années permettent de mettre en évidence certaines particularités digestives chez les ânes. Il est possible d'en déduire des recommandations alimentaires pour cette espèce.

### • La digestion chez les ânes

En présence de paille comme seul fourrage les ânes ingèrent plus que les poneys. En général plus le fourrage est de mauvaise qualité plus la différence de matière sèche ingérée

(MSI) entre les ânes et les poneys est élevée.

Les ânes trient plus que les poneys afin d'éviter les excès de parois végétales et d'augmenter la consommation de matière azotée.

Contrairement à ce qui est généralement observé cette surconsommation n'entraîne pas de diminution de digestibilité de la matière organique et des parois végétales (NDF). De plus par kg de MSI ils consomment moins d'eau.

En conclusion, l'âne tire plus d'énergie que le poney de la paille. (MODI g/kg).

Si le niveau d'ingestion est le même en utilisant de la paille agglomérée pour éviter le tri chez les ânes, ces derniers digèrent mieux les matières organiques et les parois végétales ; la production d'acides gras volatils (AGV) dans le caecum et l'activité cellulolytique mesurée in situ en sachets de nylon sont plus élevés que chez le poney.

Le broyage et l'agglomération du fourrage n'augmente pas le niveau d'ingestion chez l'âne, qui ne pouvant plus trier, diminue sa valorisation.

La complémentation de la paille avec du maïs grain et du tourteau de soja (régime 1) ou avec du maïs grain uniquement (régime 2) ou additionné d'urée (régime 3) étudié par comparaison à la paille seule (régime 4) ne modifie pas la supériorité des ânes.

Cette étude montre toutefois que les ânes sont plus sensibles à l'apport

d'énergie sous forme de céréales en quantité limitée qu'à l'apport d'urée. En effet les ânes sont plus aptes à recycler l'urée sanguine dans leur appareil digestif que les poneys (SUHARTANTO. B, non publié).

Avec des fourrages de bonne qualité la complémentation énergétique et azotée a tendance à perturber l'activité microbienne dans le gros intestin et à diminuer sa digestibilité.

Par contre lorsque le fourrage de qualité médiocre est aggloméré l'absence de tri nécessite une complémentation pour optimiser l'activité microbienne dans le gros intestin de l'âne.

Les ânes valorisent mieux la paille que les moutons car n'ayant pas de limitation de l'ingestion en absence de rumen. Ils consomment plus et bien qu'ils digèrent un peu moins, ils peuvent couvrir leurs besoins énergétiques à 175 % par rapport aux moutons.

Ces résultats permettent d'affirmer que les ânes sont susceptibles d'utiliser les fourrages pauvres et supportent mal des régimes riches en amidon, en matières azotées et en lipides.

### • Conséquences pratiques

L'âne est un animal sobre qui valorise bien les fourrages pauvres en azote et riches en parois végétales. Son aptitude à trier lui permet de couvrir ses dépenses d'entretien avec une paille de bonne qualité.

La complémentation des fourrages pauvres doit être limitée pour éviter de perturber l'activité microbienne dans le gros intestin.

L'âne apprécie les légumineuses et les prairies permanentes et valorise mal les prairies temporaires à base de graminées.

Lorsque le fourrage est distribué en quantité limitée ou sous forme broyé ce qui limite les possibilités de trier, il faut apporter un complément d'énergie sous forme de céréales pour optimiser l'activité microbienne. Les excès d'amidon, de matières azotées et de lipides sont à éviter. L'âne est peu exigeant en eau mais il doit disposer d'eau saine.

Il est possible de déduire les besoins énergétiques des ânes à partir de ceux recommandés pour les chevaux

en considérant que l'apport est égal à 75 % de celui du cheval.

Chez l'âne adulte à l'entretien ou au travail il n'y a pas de problèmes particuliers d'apport d'azote. Toutefois les jeunes en croissance et les ânesses reproductrices ont des besoins en acides aminés essentiels, ils peuvent être couverts par un apport de 20 % des besoins azotés alimentaires sous forme de protéines riches en acides aminés essentiels.

#### • Conclusion

L'âne est un animal peu exigeant qui est capable de se contenter d'une ration de faible qualité. Il souffre plus d'excès alimentaire que de carence.

Il convient donc de prévoir une alimentation saine à base de fourrages longs riches en parois végétales.

#### • Bibliographie

OUEDRAOGO. T, TISSERAND J.-L., 1996. Comparaison de la valorisation des fourrages pauvres chez l'âne et le mouton - I - Ingestibilité et Digestibilité. *Ann. Zootech.* 45 - 437 - 444.

SUHARTANTO. B, JULLIAND. V, FAURIE. F, TISSERAND. J. L. 1992 Comparaison, of Digestion in Donkeys and Ponies. I. *Europäische Konferenz über die Ernährung des Pferdes Pferdeheilkunde.* 158. 161.

SUHARTANTO. B, TISSERAND. J.-L. 1996. Utilisation of hay and straw by Ponies and Donkeys. 47<sup>e</sup> journée de la F.E.Z. LILLE-HAMMER. 2 pages.

## Bilan des examens coproscopiques réalisés par le Laboratoire de Parasitologie de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, sur les ânes de l'Institut Saint-Christophe de Masseube

### OBJECTIF

A la suite de l'Assemblée Générale des Eleveurs d'Anes Pyrénéens de 1996, le Laboratoire de Parasitologie de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse a proposé de réaliser mensuellement 10 examens de crottins d'ânesses ainsi que de leurs ânonns afin de déterminer l'impact du parasitisme et les périodes judicieuses de traitement.

### PROTOCOLE

Une fois par mois, de Mars 1996 à Décembre 1996, dix ânesses ont subi un prélèvement individuel de matières fécales pour examens coproscopiques. A partir du mois d'Octobre les ânonns ont fait aussi l'objet de prélèvements. Pour éviter la multiplication des traitements, il a été conseillé de ne vermifuger, en Juin, que les sujets les plus infestés (dépassant 400 œufs de strongles par gramme de matières fécales). Une seconde administration a été faite mi-Novembre. Dix jours après les traitements, des prélèvements de contrôle ont été récoltés en vue de vérifier l'efficacité des substances utilisées.

### RESULTATS

#### 1 - Strongles gastro-intestinaux

Tous les ânes sont infestés et le niveau global est moyen ne dépassant jamais 600 oeufs en moyenne en Octobre. Il aurait été intéressant de faire des coprocultures pour identifier les espèces présentes. L'autopsie d'un ânon mort accidentellement nous a montré que les parasites prédominants étaient les Trichomèmes (petits strongles). Cela mériterait d'être approfondi d'autant plus qu'il y a peut-être quelques souches de strongles résistantes aux traitements comme le montrent les résultats d'examen faits dix jours après vermifugation.

#### 2 - Dictyocaulus (strongle de l'appareil respiratoire)

Les résultats sont irréguliers et seule "Catalane" a été reconnue positive à chacun des prélèvements. Globalement 6 ânesses sur les dix ont eu une ou plusieurs fois des coproscopies positives. Ce parasite est habituellement bien toléré par l'âne mais il est très dangereux pour les chevaux qui se trouvent sur les mêmes pâturages.

Le pourcentage d'infestation observé dans le troupeau correspond à ce que nous avons déjà noté dans les Pyrénées.

### RECOMMANDATION

Cette étude montre que les ânes sont tous parasités et que le niveau n'est pas très élevé. L'efficacité des traitements n'est que ponctuelle "limitant" temporairement l'élimination des oeufs dans le domaine extérieur.

Il nous paraît judicieux de prévoir deux administrations par an :

- la première fin juin - début juillet avec un produit stronglycide (Panacur, Telmin, Rintal ou Stongid).
- la seconde après les premières gelées (mi ou fin Novembre) avec un produit stronglycide associé à du Trichlorphon pour éliminer les gastérophiles (Telmin plus, Rintal plus, etc.). A ce moment un produit comme l'Eqvalan ou le Furexel peuvent être utilisés.

## CONCLUSION

Le parasitisme interne est encore limité. Il doit cependant être surveillé et maintenu à un niveau tolérable par des traitements antiparasitaires mais aussi par une politique de rotation des pâturages.

Professeur Philippe DORCHIES

Laboratoire de Parasitologie - Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse.

✓ **A NOTER :** le Professeur DORCHIES propose aux adhérents de l'A.E.A.P. l'examen des crottins de leurs ânes au tarif de 50,65 F TTC.

Pour les modalités pratiques, contacter

le service "Parasitologie" de l'E.N.V. de Toulouse  
23, chemin des Capelles  
31076 TOULOUSE CEDEX  
(tél : 05 61 19 38 71 - fax : 05 61 19 39 44)

## La randonnée avec ânes de bât

■ Jean-Louis Guyot

L'âne fut utilisé de tous temps pour le portage. Rapide, mais manquant d'endurance pour être un animal de selle, l'âne est généralement trop léger pour être un bon « tracteur ».

Dans notre région, il existe une iconographie importante, autant de témoignages qui ont défiés le temps. Ces images nous décrivent l'âne dans ces utilisations traditionnelles.

Les XIX et XX<sup>e</sup> siècles nous ont laissé des photos d'ânes montés, mais ceci est dû à un effet de mode passagère. Avec le romantisme, la découverte des loisirs à la campagne avec les congés payés, et l'exotisme de nos campagnes, autant de sujets que nous trouvons fréquemment reproduits par les artistes à la recherche du « sauvage », qu'ils soient peintres ou photographes.



### Les Pyrénées Romantiques

Les Pyrénées deviennent une destination très courue, revêtu d'un caractère pittoresque, romantique et aussi, avec la proximité de l'Espagne, exotique.

Le voyage aux Pyrénées devient, dans le code mondain, une obligation comme en témoignent les premiers guides touristiques tels que le « guide Richard ». Dans cette région de séjour en vogue, se mêlent ainsi botanistes et photographes, curistes et touristes parmi lesquels de riches étrangers ou encore des écrivains comme Georges Sand et Victor Hugo.

Le goût de l'époque est justement à la représentation du paysage et du portrait. La lithographie devient le souvenir que le touriste emportera avec lui (J Jacottet, C Maurice, H de Montant, Gavarni).

Touristes et artistes sont friands du pittoresque local : scène de marché, costumes ...

La photographie se vulgarise et avec elle les cartes postales. Instantanés sur la vie rurale de nos Pyrénées des années 1900, ces cartes postales évoquent encore aujourd'hui chez nos aînés des souvenirs précis. Jusque dans les années 50/60, le jour du marché, les paysannes vêtues souvent de noir, partaient à la nuit pour vendre légumes, beurre, œufs, volailles ...

Nous avons choisi quelques cartes postales originales dans la photothèque de l'association pour vous montrer la vie quotidienne de nos ânes des Pyrénées.

La carte N°17 *Bagnères-de-Bigorre* nous montre bien, la mère et la fille se rendant au marché ou en revenant ? A l'aller, on ne traîne pas, même pour les messieurs photographes (de la ville)... Il est important d'arriver tôt pour trouver la bonne place pour vendre les produits de la ferme. Les bâts sont vides, seul le sac semble plein, peut-être quelques achats manufacturés que l'on remonte à la maison ?



Sur la carte (oblitérée 1912) N°720 *Transport de la glace naturelle dans les Pyrénées* photographiée probablement près du cirque de Gavarnie, on observe mieux les détails de ces bâts utilisés dans les Pyrénées. (Nous parlerons technique dans un prochain numéro).

Aujourd'hui encore dans toutes les fermes de montagne, les vieux gardent ces « souvenirs », accessibles, à tout faire trouvent ici une utilisation peu ordinaire que le photographe a fixé sur la pellicule avec deux gars du pays.

Dans une série de la même époque, et toujours dans les Hautes-Pyrénées, *la mère aux ânes avec Paulette* a probablement été tirée pour le personnage...



Pour nous, ce bel âne des Pyrénées est un témoignage précieux.

*A suivre....*

## La surveillance de l'ânonage

*Nous avons transposé pour l'ASE l'article suivant qui s'intitulait «La surveillance du poulinage» que nous a transmis Fabienne CASTETBIEILH (éleveuse de chevaux et d'ânes), accompagné d'observations et réflexions personnelles.*

La gestation de l'ânesse a une durée variable de 11 mois et demi à 12 mois et demi. L'ânonage en constitue la phase ultime. C'est un moment particulièrement délicat, dont le bon déroulement influera sur la santé de l'ânesse et de l'ânon.

### • Les signes annonciateurs de l'ânonage

La variabilité de durée de la gestation, dépendant de trop nombreux paramètres, rend la prévision de la date de mise bas à partir de la date de saillie impossible. Il existe néanmoins un certain nombre de modifications anatomophysiologiques, nommées prodromes, dans les derniers jours de la gestation, qui vont annoncer l'ânonage.

Les plus fréquemment rencontrés sont les suivants :

\* Développement des mamelles, qui gonflent et durcissent, et peuvent même devenir douloureuses et s'accompagner d'un œdème sous le ventre. On note souvent, plusieurs jours avant l'ânonage, la sécrétion d'un précolostrum, très liquide et blanchâtre, qui coule au goutte à goutte. Dans les douze à vingt-quatre heures, ce précolostrum devient très épais et forme des filaments de quelques centimètres accrochés aux mamelles, la cire.

\* Relâchement de la vulve, avec allongement et épaissement des lèvres.

\* Relâchement ligamentaire général, sous l'influence hormonale, particulièrement marqué au niveau du bassin, qui donne une orientation particulière à la croupe. On dit que l'ânesse est cassée.

\* Port de queue un peu plus haut et latéral que d'habitude. Ces signes sont en général beaucoup plus marqués chez les ânesses multipares (ayant déjà fait plusieurs ânon) que chez les primipares (première gestation), plus marqués également chez les ânesses âgées que chez les jeunes.

Mais la survenue de ces signes est éminemment variable, tant en intensité qu'en chronologie, et leur observation ne permet de prévoir correctement l'ânonage que dans 50 % des cas maximum.

### • Déroulement de l'ânonage

La mise bas se déroule toujours extrêmement rapidement. Sa durée totale excède rarement 15 mn si tout se déroule normalement.

L'ânesse semble brutalement inquiète, elle relève la queue, se regarde le flanc, gratte avec l'antérieur, tourne en rond. On peut parfois observer des contractions abdominales. La poche des eaux se rompt sous la pression des contractions utérines, et les pieds antérieurs de l'ânon apparaissent rapidement à la vulve, alors généralement que l'ânesse est encore debout.

C'est le plus souvent à ce stade que l'ânesse se couche, mais certaines mettent bas debout. Les contractions utérines sont très violentes, et l'ânon est expulsé rapidement. L'ânesse prend un temps de repos de 5 à 10 mn à la fin de l'expulsion, alors que parfois les postérieurs de l'ânon ne sont pas encore sortis et que le cordon ombilical n'est pas rompu. Celui-ci ne se rompra qu'au moment où l'ânesse se lèvera pour s'occuper de l'ânon. Le placenta est ensuite expulsé très rapidement, dans les 5 à 30 mn qui suivent.

L'ânon doit se lever dans l'heure qui suit et prendre sa première tétée dans les six heures impérativement.

### • Conduite à tenir face à un poulinage normal

Il faut toujours être très discret face à une ânesse qui va ânoner. Certaines ânesses peuvent être stressées par des irrptions répétées. Il convient donc de surveiller sans trop se manifester, le mieux étant de ne pas intervenir, si le besoin ne s'en fait pas sentir.

Aide à l'expulsion : Lorsque les pattes apparaissent à la vulve et à condition que le bout du nez se montre également (signe que la tête est dans la bonne position), on peut tirer progressivement, mais toujours en coordination avec les contractions de l'ânesse.

•••

## • Prédiction de la survenue du poulinage par le système Merkoquant

Il existe actuellement sur le marché un test permettant de mesurer les teneurs en calcium et magnésium dans le précolostrum. En effet, des études ont démontré que le taux de ces ions s'élevait de façon très significative dans les heures précédant le poulinage. Leur mesure permet donc d'en préciser la venue. Le test permet en fait à l'éleveur de connaître une probabilité pour la jument de pouliner dans la nuit. Pour être le plus fiable possible, il doit être exécuté le soir. En effet, 80 % des juments accouchent entre 18 h 00 et 6 h 00 (NDR il en va de même pour les ânesses). Si le test est pratiqué trop tôt, le résultat risque d'être moins fiable. Il est renouvelé tous les soirs, lorsque les premiers syndromes montrent que la jument se prépare.

Ce test se compose de bandelettes possédant 4 zones réactives vertes (en grisé sur notre graphique). Il faut d'abord prélever dans un tube en plastique 0,5 ml de précolostrum (en traçant la jument), ajouter 3 ml d'eau distillée, et y tremper les 4 zones de la bandelette pendant 5 secondes. On lit au bout d'une minute le nombre de zones ayant viré au rouge-violet (en noir sur le graphique) et on interprète de la façon suivante:

Probabilité de poulinage dans la nuit :

- zéro, une ou deux zones rouges : 0 %
- trois zones rouges : 10 %
- quatre zones rouges : 80 %

Ce test est relativement fiable ; il permet d'intensifier la surveillance lorsqu'il montre que la jument se prépare (3 ou 4 zones réactives) et de réduire le nombre de veillées nocturnes inutiles. L'existence de

quelques tests « faux -négatifs » (cas où la jument pouline alors que le test est inférieur à 3 zones) ne permet cependant pas de se passer totalement de surveillance dans ces cas là. Une meilleure surveillance du poulinage permet de réduire les pathologies néo-natales et maternelles liées à la mise bas.

Depuis deux ans nous précisons F.CASTETBIEILH, nous essayons ce système sur les ânesses et il semble s'appliquer de la même manière que pour les juments. Il serait intéressant que d'autres éleveurs appliquent ce système pour deux raisons :

- 1) L'ânon des Pyrénées est un animal rare et cher. Aussi mérite-t-il d'être entouré de soins constants. L'ânonage ne doit plus être négligé par l'éleveur.
- 2) Il serait intéressant de pouvoir mener une étude et mesurer la fiabilité du test sur un nombre important d'ânesses.

Pour tout renseignement complémentaire les éleveurs intéressés peuvent contacter :

Fabienne CASTETBIEILH dont nous rappelons le numéro de téléphone : 05 59 04 55 49.

Elle adresse aux éleveurs un appel qu'elle a très justement intitulé :

### • Sur le devoir de mise à la reproduction des ânesses

Avec le printemps, viennent les moments des ânonages et saillies. Aussi est-il bon de rappeler aux propriétaires d'ânesses des Pyrénées que la seule façon de sauver cette race d'ânes de la disparition est de les faire reproduire.

Nous comptons aujourd'hui 22 baudets inscrits répartis dans dix départements. Propriétaires d'ânesses

vous avez certainement un de ces baudets pas loin de chez vous. Alors décidez-vous à faire saillir ! Il y a actuellement sur le marché une demande d'ânon inscrits et il serait dommage que les acquéreurs éventuels par manque de choix se tournent vers une autre race.

Si vous avez des problèmes de transport, contactez les étalonniers, certains d'entre eux vous proposeront des solutions.

Enfin sachez qu'en refusant la reproduction à vos ânesses, non seulement vous vous privez d'une aventure captivante mais aussi vous mettez en péril la population des ânes des Pyrénées par un problème de consanguinité à moyen terme.

### Quelques points techniques :

- \* L'âge de la mise à la reproduction d'une ânesse est de 3 ans minimum.
- \* Choisissez un baudet dont la taille se rapproche de celle de la femelle.
- \* Les chaleurs ont un cycle de trois semaines. Elles durent de 4 à 7 jours. L'ânesse doit être saillie tous les deux jours pendant la durée des chaleurs.
- \* Il est préférable de faire saillir au printemps pour avoir un ânonage...au printemps. La mère et l'ânon profiteront de la pousse d'herbe.
- \* Il est bon de compléter l'ânesse les trois derniers mois de la gestation (2 kilos d'orge cuite par exemple) et distribuez des minéraux (pierres ou bassines).
- \* Anonage : Surveillez et veillez ! Mais soyez rassurés, la nature est bien faite, et, dans 95 % des cas cela se passera bien...sans vous !

*Une ânesse inscrite qui ne reproduit pas est pour la race une ânesse... morte !*

*Claude Margueritat*

## L'Âse se cultive

# A quoi ressemble le dossier de demande de reconnaissance officielle de la race asinienne des Pyrénées ?

■ Par P. Ballet

*Il n'existe pas de modèle-type de dossier de demande. Il a donc fallu faire preuve d'imagination sur la forme tout en ayant, grâce aux services des Haras des Tarbes, des conseils sur les informations à y faire figurer; en autres: l'historique de la race, le standard, le recensement et l'identification des animaux, le suivi des saillies, la mise en place d'une sélection et l'organisation de concours, en résumé toutes les actions que mène l'association depuis sa création.*

Le dossier de l'âne des Pyrénées est en fait composé de 3 dossiers :

• **un dossier de présentation et une bibliographie** (une vingtaine de pages).

comprenant

- un historique avec pas moins de 21 références de 1801 à 1946 et 9 cartes postales (choisies parmi les plus significatives) d'archives commentées ;
- un état de la situation actuelle et les actions entreprises par l'A.E.A.P. ;
- un résumé des perspectives ;
- une bibliographie de 25 titres.

Le tout est agrémenté de photos couleurs et noir & blanc.

• **des annexes** (9 pièces) : Statuts de l'Association, standard, règlement du stud-book, copies d'archives, articles de presse et divers documents établis par l'A.E.A.P. (certificat d'inscription, carnet de saillies, numéros de l'Ase...).

• **Le stud-book** au 31/12/96  
Une fiche par animal inscrit ( tous à titre initial) avec numéro d'inscription, nom, âge, propriétaire, taille, signalement, notes littéraires, date d'inscription et composition du jury.

Le dossier a été élaboré par Jean-Louis Guyot, Olivier Courthiaude, Claude Margueritat et Patrick Ballet. 15 exemplaires ont été imprimés et reliés grâce au concours de l'Institut St-Christophe.

5 exemplaires ont été remis le 3 avril 1997 aux Haras Nationaux de Tarbes qui les a transmis aux Haras de Pau-Gélos, habilités à présenter les dossiers concernant les races asiniennes.

D'autres exemplaires ont été adressés aux différents services des Haras des 3 régions concernées (Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon).

Un exemplaire est conservé en archives.

La commission d'examen, initialement prévue en juin, se réunissait sauf imprévu, le 24 avril 97.

Une lettre du président accompagnait le dossier :

Mazères, le 2 avril 1997

à

Monsieur le Chef du Service  
des Haras, des Courses et de l'Equitation  
BUREAU DE L'ELEVAGE  
14, avenue de la Grande Armée  
75017 PARIS

Monsieur le Chef du Service des Haras,

J'ai l'honneur de déposer ce jour auprès de Monsieur NANTET, Directeur de la circonscription de Tarbes, le dossier de demande de reconnaissance officielle de l'ANE DES PYRENEES.

Comme l'attestent les archives, l'âne des Pyrénées a toujours existé en tant que race, sous cette appellation ou sous le nom de "catalan" ou de "gascon". L'iconographie incluse dans le dossier ne représente qu'une petite partie d'une collection très riche montrant l'âne des Pyrénées, compagnon laborieux des hommes et des femmes de nos régions ... compagnon laborieux ... et admiré !

En 1860, il était d'ailleurs reconnu de fait puisqu'inscrit au catalogue du Concours Général et National d'Agriculture de Paris organisé par le Ministère de l'Agriculture de l'époque.

Au début des années 1990, des passionnés se sont émus de la lente disparition de ce grand âne. L'union de leurs efforts a abouti à la création de l'Association des Eleveurs d'Anes Pyrénéens en 1994. Depuis, nous n'avons cessé de travailler de la façon la plus rigoureuse possible.

Notre association compte plus de 1/3 d'agriculteurs, dont des jeunes qui ont commencé (ou souhaitent mettre en œuvre) une démarche d'installation incluant un atelier "ânes" (élevage ou location d'ânes de bât).

Pour tous les acteurs du monde rural concernés, la reconnaissance de l'âne des Pyrénées signifie une possibilité d'activités rémunératrices, en particulier en montagne. Les ânes typés pyrénéens se négocient actuellement sur les marchés autour de 4 à 5.000 F. Après reconnaissance, les éleveurs peuvent espérer valoriser leurs produits par une augmentation du prix de vente. De plus, l'image de marque de l'âne des Pyrénées sera renforcée, ce qui aura des retombées positives sur les activités liées à cet animal (location d'ânes de bât, attelage, loisirs...).

Notre démarche est donc loin d'être passiste ; l'âne des Pyrénées vivra parce qu'il remplit à nouveau une fonction économique dans notre région hautement touristique.

Cette demande de reconnaissance est significative de notre volonté: que l'âne des Pyrénées puisse être un médiateur entre le monde rural qui veut continuer à vivre et travailler au pays et les citadins en recherche d'initiation à la montagne ou la campagne.

La reconnaissance de l'âne des Pyrénées est donc porteuse de cet espoir.

Veillez agréer, Monsieur le Chef du Service des Haras, l'assurance de mes sentiments distingués.

*Jean-Louis GUYOT,  
président de l'association*

# Races asiniennes : la race de RAGUSA

On m'a demandé d'écrire sur les différentes races asiniennes d'Europe. D'emblée, j'ai pensé à celle qui, à mes yeux offre la plus grande beauté et perfection. C'est au cours de ma première visite à la Fiera Cavalli de Vérone \* que j'ai eu l'occasion de rencontrer, revêtus d'un "costume folklorique" des plus original, les ânes de Raguse. En visitant le Dépôt Fédéral d'étalons d'Avenches, en Suisse, j'ai pu à nouveau admirer un magnifique baudet appartenant à cette race. Extrêmement distingués, accusant du sang, ces animaux sont surtout remarquables par la perfection de leur forme, leur musculature puissante et harmonieusement répartie. Ils ressemblent presque à de petits mulets rablés. Voici ce qu'on peut apprendre sur cette très belle race dans l'ouvrage édité par le CEREOPA, écrit par G. GOUGAUD "Les Equidés en Italie".

## A - Historique

Pour maintenir les caractères de l'âne sicilien, a été créé en 1953 le livre généalogique de la race de Raguse, petite ville au Sud-Est de l'île, par l'Institut du Développement hippique de Catane.

## B - Morphologie

L'âne Ragusano répond au standard suivant :

Mensurations :	Mâles adultes	Femelle adultes
Hauteur au garrot	145 cm	138 cm
Tour de poitrine	150 cm	155 cm
Tour de canon	20 cm	18 cm

**Robe :** bai foncé avec ventre de biche étendu aux faces internes des antérieurs et des postérieurs jusqu'au 2/3 de l'avant bras et de la cuisse ; bout du nez gris, crins noirs.

**Tête :** légère, expressive ; profil plutôt rectiligne, avec front large et plat ; oreilles bien portées et assez longues ; yeux grands cerclés de gris.

**Encolure :** bien attachée, musculeuse.

**Garrot :** peu relevé, ligne dorso-lombaire droite avec des reins larges et bien attachés, croupe large, poitrail large, poitrine profonde.

**Membres :** épaule bien soudée, avant bras musculeux, canons et paturons moyennement courts, sabots noirs.

## C - Aire d'élevage :

La zone d'élevage est limitée par le livre généalogique aux territoires des communes de Raguse, Madica, Scicli et San Groce Casserina, au Sud Est de l'île.

## D - Effectifs en 1992

Etalons	24
Anesses	250
Produits total	3 000

Selon l'Association Provinciale des Eleveurs de Catane, la race de Raguse aurait encore 3 000 sujets, soit 24 % du cheptel asin de l'île.

L'ensemble des reproducteurs mâles est approuvé par l'Institut de Catane et détenu par lui. La production mulassière de l'île est encore relativement active. Le croisement le plus réputé est celui du baudet Ragusano et de la jument San Fratellana, élevée au nord de l'île.

## E - Méthode d'élevage

Celle-ci est très décousue, en raison de l'utilisation encore vivace de ces animaux dans les petites exploitations. Les éleveurs en possèdent en général une ou deux femelles seulement.

L'alimentation est encore très traditionnelle, typique des pays méditerranéens : fourrages secs de faible qualité en hivers, pâturages des zones arides, voire bords de route. La reproduction se fait par l'intermédiaire d'une vingtaine de stations de monte qui ont été installées dans la région d'élevage. Celles-ci ne comprennent guère plus qu'un seul étalon.

## F - Utilisations

Race spécialisée pour la production mulassière, elle est aussi très appréciée en race pure dans de petites exploitations agricoles, soit pour le transport, soit même pour des travaux agricoles légers.

\* Rassemblement de reproducteurs d'élite chaque année à la Fiera Cavalli de Vérone mi-novembre.

## L'homme, l'animal domestique et l'environnement du moyen âge au XVIII<sup>e</sup> siècle

■ Colloque tenu à l'université de Nantes du 22 au 24 octobre 1992

*Vous trouverez ci-dessous la communication présentée par M<sup>me</sup> Janine CARETTE lors de ce colloque (avec l'aimable autorisation de l'auteur).*

Le loup,  
le renard,  
le cheval,  
l'âne,

des animaux familiers  
porte-parole d'une mutation sociale  
entre XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles

### • Introduction

La littérature médiévale nous offre divers témoignages du rôle dévolu à l'animal familier pour nous renvoyer, tel un miroir, l'image d'une société en cours d'évolution. Non content de décrire celle-ci à l'aide de textes populaires et savants tout à la fois, l'homme du Moyen Age s'est également exprimé à travers des

comportements théâtraux et burlesques qui, par le truchement de l'animal, mettent en scène un monde à l'envers, révélateur du monde réel à travers le prisme de la caricature. Cette critique sociale, souvent féroce, reste toutefois maîtrisée et canalisée par l'institution : le Fou est le meilleur allié du Roi. C'est à dessein qu'ici la notion d'animal familier se substitue à celles d'animal domes-

tique et d'animal sauvage : on souligne ainsi l'étroite relation avec l'homme au lieu d'opposer état de sujétion et état de liberté, ce qu'impliquent les notions de domesticité et de sauvagerie. En effet, comment évoquer l'âne Tiemer hors de son contexte, à savoir le Roman de Renart. Et peut-on parler du Roman de Renart en ignorant l'Ysengrimus, le Roman d'Ysengrin, qui l'a précédé d'un quart de siècle. Ces ouvrages mêlent logiquement animaux sauvages et animaux domestiques, à une époque où ils étaient si proches les uns des autres. La notion même de domestication n'a été admise par le monde savant qu'après qu'Isidore Geoffroy St Hilaire l'ait imposée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et il convient de renvoyer ici au travail de Jean-Pierre Digard qui a fait l'historique de ces notions.

Deux autres récits viennent rejoindre Renart et Ysengrin, pour compléter le corpus de cet exposé :

Speculum stultorum, le Miroir des fous, écrit par Nigellus Wireker vers 1180, ce qui le situe chronologiquement entre le Roman d'Ysengrin, qui a été rédigé entre 1148 et 1153 et le Roman de Renart, dont les branches ont été composées de 1175 à 1225. Le quatrième ouvrage cité sera le Roman de Fauvel daté du début du XIV<sup>e</sup> siècle, donc du règne de Philippe IV le Bel qui va mourir en 1314.

Parallèlement à ces témoins littéraires de la société médiévale entre XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, on évoquera, pour la même période, les fêtes des Fous et parmi elles, plus particulièrement, la Fête et la Messe de l'âne. Ces manifestations ont laissées des traces écrites : *Officium circumcisionis ad urbis Senonensis*, rédigé par Pierre de Corbeil, archevêque de Sens, mort en 1222. Un autre manuscrit datant du début du XII<sup>e</sup> siècle a été trouvé à Beauvais. Ces textes mêlent latin et français et sont connus sous le nom de Prose de l'âne, Messe de l'âne.

## • Littérature

Ysengrin, le loup

Ysengrimus, est un texte retrouvé en 1814 à la bibliothèque nationale par J. Grimm. Il compte 6 500 vers et vient fort opportunément d'être traduit par Elisabeth Charbonnier. Il est attribué à un clerc flamand du nom de Maître Nivard dont on devine la personnalité à travers les

connaissances ecclésiastiques et géographiques qui traversent le texte. Les événements historiques auxquels il se réfère permettent de le dater entre 1148 et 1153, car il y fait allusion à l'échec de la seconde croisade et Bernard de Clairvaux y est décrit vivant.

Le Roman d'Ysengrin met en scène un loup tout à la fois vieux, sot, brutal et présomptueux et qui ne respecte ni la parole donnée, ni les liens familiaux, ni Dieu. Le personnage de Renard qui lui est opposé ne vaut guère mieux, quant aux qualités morales. Neveu du loup, il n'a pas d'autre famille que celui-ci. Ysengrin est le personnage principal, il est moine, ermite, parfois évêque ou pape, alors que Renard est un héros laïque, le mauvais génie du loup. Autour de ce couple gravitent une vingtaine d'animaux. Rufanus, le lion (roi, bien sûr), Bruno, l'ours, Grimmo, le sanglier, Rearidus, le cerf, sont de hauts personnages à la cour. Les ennemis déclarés d'Ysengrin sont des animaux de ferme : Joseph, le bélier, ennemi mortel d'Ysengrin, Carcophas l'âne savant qui hait Ysengrin lui aussi et qui se prend pour un grand savant, faisant preuve d'une pédanterie ridicule. Nivard a doté chacun de ses personnages d'un nom propre, souvent humain (Gérard, le jars, par exemple). Enfin, des hommes interviennent dans le récit : ce sont des paysans, qui seront trompés eux aussi par Renard. Tous les personnages sont trompeurs et trompés. Renard, lui même, se fait dérober le produit d'un vol par Ysengrin, dès le premier épisode. Ce sera la seule victoire d'Ysengrin qui finira par mourir battu à mort par la truie Salaura qu'il avait tenté d'embrasser.

Nivard a écrit là une violente satire contre les moines en général et Saint-Bernard, en particulier, qu'il rend responsable du désastre de la seconde croisade qu'il avait prêchée. Il lui reproche de trop parler « la rumeur publique raconte partout que tu vaux bien Bernard, pour ce qui est d'ouvrir la gueule », dit le bélier Joseph à Ysengrin (livre VI, 89). L'auteur fait dire à Renard qui vient de laisser échapper Sprotinus, le coq, en ouvrant la bouche pour défendre la noblesse de son lignage : « J'ai défendu ma noblesse ... alors qu'il n'y a pas d'autre honte (à notre époque) que de subir le joug de la pauvreté. Le riche est noble, tout pauvre est un vil roturier, l'argent a l'éclat de la vraie noblesse...l'homme

est à vendre pour de l'argent et Dieu aussi ». Renard va jusqu'à reprocher à Bernard de Clairvaux son mépris de l'argent : « quelle est donc la sagesse de l'enfroqué de Clairvaux ? Il lie les brins de paille, écorche les cailloux, qu'il traie donc les grues ! ». Et il lui donne en exemple l'évêque Anselme de Tournai qui « tourne autour des églises comme un lion affamé et qui ne laisse derrière lui que ce qu'il ne peut trouver : imitez les excellentes moeurs de cet évêque qui prend comme Satan et garde comme l'Enfer » (livre V, 126).

Carcophas, l'âne, fils du duc des ânes, est originaire d'Etampes, ville où s'était décidée la seconde croisade. Il renchérit sur la critique des moines : « le moine a une habitude bien à lui, prendre de force et garder fermement » (livre III, 950).

Renart, le goupil

Le Roman de Renart, qui va être écrit dès 1175, par Pierre de Saint-Cloud, puis ultérieurement par des trouvères, jusqu'en 1225, trouve sa source d'inspiration dans les aventures d'Ysengrimus. Il y puise le nom de Reinardus qui avait été attribué au goupil mais traite différemment les aventures contées dans le Roman d'Ysengrin. La diffusion, surtout, n'est plus réservée aux moines. Les trouvères qui le content de château en château, le popularisent également d'auberge en auberge et la satire laïcisée se répand dans le menu peuple. Le renard devient le héros de l'histoire : jamais vaincu, il échappe au châtement qui le menace tout au long du récit pour ses exactions. Grâce à son intelligence, il manipule le roi, le loup, les paysans, l'âne et la louve. Cette dernière qui avait eu l'excuse du viol, dans Ysengrimus, bien qu'elle n'ait guère protesté, revit la même aventure dans le Roman de Renart, en tombant amoureuse du galant. D'ailleurs Fièvre, la lionne, succombe, elle aussi, au charme du rouquin : il parvient aisément à se faire donner l'anneau nuptial que porte l'épouse du roi et n'en a, d'ailleurs, aucune reconnaissance. Simple exercice de style pour le séducteur roux.

Mais on note qu'il a un rival en ruse, et en cruauté, Tibert, le chat qui porte plainte contre Renart car celui-ci l'a entraîné dans un piège tendu par les paysans, en lui promettant qu'il pourrait pénétrer dans une maison où « il trouverait tant de souris et rats qu'on n'en voyait pas

autant d'ici jusqu'à Arras ». Mais on apprend que dans la confusion où chacun a tenté de le tuer à coups de bâton, le piège s'est ouvert et Tibert, voyant arriver à la rescousse un prêtre pieds nus, sans braie, tout nu « a pris les testicules du prêtre dans sa main et en a mangé la plus grande partie », au grand dam de la femme du prêtre qui voit ainsi disparaître « ce qui faisait son plaisir ». Jamais le chat n'est vaincu par le renard. Bien au contraire, il se sort de tous les traquenards que celui-ci lui tend, et souvent, avec l'aide du cheval qui lui sert régulièrement de monture. Faut-il voir là une supériorité de l'animal domestique sur le plus rusé des animaux sauvages ? Le commerce de l'homme a-t-il développé chez le chat une ruse encore supérieure à celle du renard ? Mais qui oserait affirmer que le chat est un animal domestiqué ? Certes pas Buffon qui joue plaisamment sur les mots en évoquant, dans son article sur le chat « un domestique infidèle », ni François Poplin qui déplace la question vers une approche anthropozoologique qui nous ramène au regard que l'homme porte sur l'animal ambigu, ce qui, finalement, nous importe ici.

L'âne, par contre, perd sa queue à vouloir tendre un piège à plus malin que lui, à savoir Renart, pour se concilier les faveurs de Lienart, le paysan. Il est vrai que, comme dans le Roman d'Ysengrin, l'âne Tiemer ou Bernard, selon les branches, est trop prétentieux pour être malin.

Brunellus, l'âne

Voici un récit, écrit en latin, vers 1180 par un moine catholique de

Canterbury : il s'agit du *Speculum stultorum*, en français *Le miroir des fous*. Son auteur, Nigellus Wireker, après avoir beaucoup voyagé par toute l'Europe, était revenu se fixer à Canterbury et dédia cette épopée de 1900 versets à William Longchamp, archevêque normand qui était son protecteur.

Le héros est un âne, Brunellus, que nous allons suivre à travers une quête initiatique qui tournera au désastre : ayant échappé à son maître, il n'est pas satisfait de sa queue qu'il voudrait en harmonie avec ses superbes oreilles. Cette ambition le mènera à Rome où Gallien tentera en vain de le convaincre de se contenter de son état. Chassé par des chiens, il perdra cette queue près de Lyon et arrivera à Paris où il entre à l'Université. Dépité de n'avoir rien appris, en dix ans, il passe en revue les divers ordres monastiques susceptibles de l'accueillir, car il veut devenir moine. Relevant défauts et qualités des ordres du XII<sup>e</sup> siècle, il en vient à la conclusion qu'il doit fonder son propre ordre, en prenant à chacun ce qu'il a de mieux. Il n'omet pas de retenir les avantages particuliers offerts par l'ordre des moniales fréquenté par des « *personnes jeunes, qui chantent comme des sirènes, ont des seins de dragons, un corps de serpent, les charmes de Suzanne et le cœur de Paris* ». Il déplore « *qu'elles cachent sous des chemises noires leurs ravissantes jambes* ». Il invente donc un ordre où « *sa vie se déroulera aussi paisiblement que le pas égal du destrier des Templiers* », il agrée « *à la règle de Cluny, car on y peut manger gras* », il apprécie les ordres où « *on*

*n'est pas obligé la nuit de porter des caleçons* » (...) « *J'approuve, dit-il, les moines grandimontains car ils parlent beaucoup, ce que je souhaite conserver.* » Les Carthusiens l'intéressent dans la mesure où « *ils ne sont obligés qu'à une messe par mois* ». Les Prémonstratensiens « *portent des tuniques douces* ». Et surtout, il compte prendre exemple sur le premier ordre, celui créé par le Seigneur au Paradis et où l'homme avait été doté d'une compagne qu'il ira chercher chez les délicieuses moniales déjà citées, « *car, plaide-t-il, toute ma race a toujours vécu ainsi et la race humaine disparaîtrait autrement* ».

Ayant échoué à convaincre Gallien de le rejoindre et de l'aider à faire reconnaître cet ordre quelque peu composite par le Pape, le malheureux Brunellus sera repris par son ancien maître qui lui coupera les deux oreilles pour l'empêcher de s'évader désormais.

Cet âne tour à tour ridicule, sot, sage, prédicateur, critique avisé d'une société imparfaite tire la leçon de son expérience malheureuse : « *Heureux celui que les risques ont rendu prudent et qui a acquis la raison. Personne ne peut accomplir ce qui est contraire à sa nature et à son destin, comme en témoigne Brunellus qui, bien qu'il ait fait maintes folies, est resté le même.* »

...A SUIVRE

Ouest édition  
44071 Nantes Cedex

## On dit race « asine » ou race « asinienne » ?

■ Grave question à laquelle vous n'échapperez pas !

L'usage veut que soit la plupart du temps utilisé l'adjectif "ASINE". Or, que nous indique le dictionnaire ?

Il connaît le mot "ASINIENNE" mais ignore superbement "ASINE".

Asinien, asinienne: de l'âne (vient du latin "asininus", de "asinus" : l'âne).

Alors, nous parlerons de race asinienne ...on peut descendre de la montagne et essayer de bien causer français !

Dans notre combat pour la reconnaissance de l'âne, il ne faudra pas oublier la reconnaissance des mots "asinerie" et autre "ânonage" qui (pour l'instant) brillent par leur absence dans les dictionnaires dans lesquels on trouve cependant "ânier, ânière": conducteur(trice) d'âne.

Quant à "anone", sans accent circonflexe, il existe (si,si !) mais ne désigne pas ce que vous pensez ...!

P. Ballet

**Sous la protection du sureau**Collection *Le compagnon végétal* vol 2

151 pages

couverture couleur - nombreuses illustrations

15 x 21 cm - 65 F.

Connaissez-vous la véritable histoire de l'Arbre aux 400 noms ? L'épopée fantastique de celui que l'on surnomme le Protecteur du foyer. L'Arbre médecine, le Pharmacien de la maison, le Suzerain des ruines, le Prince des décombres, l'Arbre aux fées, ou la Vanille du pauvre !

Non !

Alors entrez avec moi, dans ce grimoire. Vous y découvrirez la plus extraordinaire destinée qu'un arbuste ait jamais connu.

Vous apprendrez à le reconnaître, le cultiver, le choyer... Vous serez initié à la confection des mets les plus délicieux, des boissons les plus raffinées. Vous pourrez consulter ses secrets de médecine populaire ; fabriquer un soufflet pour la cheminée et même une flûte enchantée...

Ça vous tente ! Alors, chut ! Suivez-moi et profitons de la protection du sureau !

Par Bernard BERTRAND

Ferme de TERRAN - 31160 SENGOUAGNET



## Le pense-bête de l'Ase

### Le conseil d'administration travaille...

Lors de l'A.G. du 18/01/97; les membres du Conseil d'Administration avaient retenu le principe de se réunir une fois par mois. Ce principe a été appliqué à la lettre. En février, mars et avril, ils se sont réunis respectivement chez P Ballet (Gers), F.Castetbielh (Pyr.-Atl.) et C.Margueritat (Gironde); que de kilomètres ! La prochaine réunion se tiendra à la suite du rassemblement d'Oloron. Par les "info rapides", vous êtes tenu au courant des décisions prises.

#### **En voici un rappel (dans l'ordre des réunions) :**

- adoption du calendrier des rassemblements et concours (voir par ailleurs).
- le principe de concours de race est adopté pour 1997. Le premier s'est tenu à Tarbes, en mars; le deuxième se tiendra à Oloron en mai. Une période de rodage est nécessaire pour affiner ce type d'évènement (règlement, information préalable des éleveurs, exigences sur l'état des animaux, dates propices ...).
- une tenue est préconisée pour les concours (bêtes et gens) ; une blouse de travail avec "ânes des Pyrénées" brodé au dos est adoptée pour les membres qui tiennent le stand. Ceci facilite le contact avec le public et renforce l'image de l'association.
- 6 panneaux plastifiés (80/60 cm) sont mis en forme pour les prestations publiques.
- un crédit de 1000 F est voté pour la constitution d'une bibliothèque "ânes";
- un règlement intérieur est à l'étude.
- le dossier de demande de reconnaissance officielle de la race asinienne des Pyrénées est élaboré, mis en forme et déposé auprès de M. Nantet, Directeur des Haras de Tarbes.  
Un document "grand public" sera édité en prenant appui sur la somme de travail fournie à cette occasion ; il sera vendu au profit de l'association. Un ouvrage iconographique (à l'étude) complètera ce document de référence sur l'âne des Pyrénées.
- le passage en commission d'appel est fixé à 50 F, le reclassement du Livre B au Livre A à 100 F.
- devant les nombreuses sollicitations à participer à diverses manifestations, le CA envisage de fixer des priorités: Salon du Cheval (décembre 97) et Salon de l'Agriculture de Paris (mars 98), Salon Agricole international de Bordeaux (mai 98). L'investissement en temps et en argent est énorme pour ces manifestations d'importance nationale. Si vous voulez participer ou contribuer à faciliter la représentation de l'association (transport, hébergement en ville, repas...), prenez contact avec le président. Pour les autres manifestations, salons et foires aux ânes et aux chevaux qui fleurissent sur le territoire français et européen, la décision d'impliquer l'association sera prise avec ceux qui s'engageraient à y aller.

Synthèse réalisée par P. Ballet, secrétaire.

# Comment déclarer la naissance de vos ânes des Pyrénées ?

La déclaration de naissance se trouve au dos du certificat de saillie que vous a remis l'éta lonnier après la saillie de votre ânesse des Pyrénées par un baudet agréé par l'A.E.A.P.

La déclaration de naissance de votre produit doit être adressée 15 jours au maximum après l'événement. Dans le cas où votre ânesse serait vide (avortement, mort ...), il faut en tenir également informé le responsable du stud-book.

**DÉCLARATION DE NAISSANCE.**

(À établir par le propriétaire de la jument au moment de la mise bas et à adresser sous pli recommandé, avant le 31 décembre, au directeur des haras de ..... avec un mandat de la somme nécessaire pour l'envoi du certificat d'origine sous pli recommandé.)

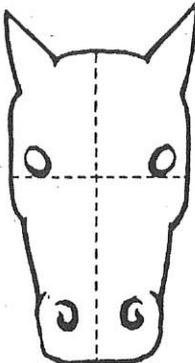
M. .... à .....  
propriétaire de la jument nommée .....  
saillie l'an dernier par l'étalon .....  
déclare qu'un produit est né le ..... 19.....  
à ..... département : .....  
chez .....  
Nom : .....  
Sexe : ..... Robe : ..... (1)

Tête : .....  
Jambes : .....  
Marques : .....

Le ..... 19.....  
Le propriétaire,

Le maire de la commune d.....  
atteste sincère et véritable la déclaration ci-dessus  
de M.....  
à ..... le ..... 19.....  
Le maire,

(1) Préférer de rédiger avec soin le signalement du produit et de se servir au besoin du schéma pour indiquer la place et la forme des marques au tête.



1) Au président de la commission « élevage », responsable du stud-book :

Olivier COURTHIADE  
Ferme de Méras - 09240 NESCUS

2) Rien à payer à l'envoi de ce document.

3) Ne pas établir de signalement.

Le produit sera identifié, soit à domicile (déplacement par le responsable du stud-book : 250 F ou par un vétérinaire, à payer également), soit lors d'un rassemblement avant le 31 décembre de l'année (50 F).

4) Inutile. N'embêtez pas votre bourgmestre ; il a d'autres chats à fouetter !

**RAPPEL :** Cette année, vos ânes auront un nom qui commence par J. Ceux qui sont en panne d'idées peuvent se référer à l'Ase n° 7 ...

## Avis aux éta lonniers

Les carnets de monte 97 sont disponibles auprès du secrétariat contre règlement de la somme de 100 F. Dans l'attente de la reconnaissance officielle, nous avons gardé le même modèle qu'en 96. Ce carnet ne concerne bien sûr que les ânes des Pyrénées.

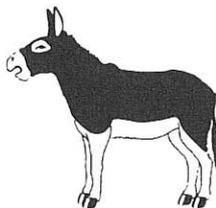
**I'ase**

## Les petites annonces

■ **A vendre** ânesses des Pyrénées inscrites en A et B (taille autour de 1,40 m),  
tél. 05 59 63 61 73 (Pyr.-Atl).

■ **BEE BOP**, baudet des Pyrénées de 1,29 m est **à vendre**.  
S'adresser à B. Bertrand, tél. 05 61 88 81 08 (Hte-Garonne).

■ **A vendre** ânon commun de 10 mois vacciné, suivi vétérinaire.  
Asinerie Saint-Christophe,



### CONTACTS :

Association des Eleveurs  
d'Anes Pyrénéens

Président :

Jean-Louis GUYOT  
Mazères

65700 Castelnau-Rivière-Basse

tél : 05 62 31 90 56

fax : 05 62 31 92 88

Comité de rédaction de  
l'Ase n° 8 :

P. Ballet, J.-L. Guyot,  
C. Margueritat.

L'Ase est le bulletin de liaison  
entre les adhérents  
de l'association.

# Le carnet d'adresses

Le carnet d'adresses est ouvert  
à toutes les structures  
qui s'intéressent de près ou de loin à l'âne.

L'emplacement,  
de la taille d'une carte bancaire,  
est réservé pour un an.

Son occupation donne accès au titre de membre  
bienfaiteur de l'Association.

Le prix est laissé libre.

Asinerie Pyrénéenne

**FLANERIE**

Randonnées pyrénéennes avec ânes de bât  
depuis 1979

Tél : 05 62 31 90 56 - Fax : 05 62 31 92 88

ALIMENT POUR ANES

**PICOTANE**

c'est une spécialité des aliments  
COFNA

Philippe LABEROU  
32290 POUYDRAGUIN  
Tél : **05 62 69 25 25**

**L'Asinerie SAINT-CHRISTOPHE**

« Anes des Pyrénées »

se trouve à

L'INSTITUT SAINT-CHRISTOPHE  
**MASSEUBE (Gers)**

Collège 6<sup>e</sup> à 3<sup>e</sup> - Lycée - BTS  
(internat, demi-pension, externat )  
Formation générale (bac S), agricole,  
services en milieu rural, services aux personnes,  
gestion et protection de la nature,

Tél : **05 62 66 98 20** - Fax : 05 62 66 15 96

**ECOLE DES MULETS**

*Olivier Courthiade*

09240 La Bastide-de-Sérou

Tél. **05 61 64 50 66**